

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—E.—U., \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner
au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIII.

No. 43.

JEUDI, 26 OCTOBRE 1882

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou
par un bon sur la poste.

AVIS

L'administration de *L'Opinion Publique* fait appel aux abonnés retardataires et les prie de payer ce qu'ils doivent dans le plus bref délai. Elle regretterait d'user de sévérité à l'égard de ceux qui ne répondraient pas à cet appel. Les améliorations qui ont été faites à ce journal ont demandé et demandent tous les jours beaucoup de dépenses. Les abonnés en tiendront compte à l'Administration, elle ose l'espérer.

L'Opinion Publique est une publication nationale qui mérite d'être encouragée. Ses nouveaux propriétaires feront tous les efforts possibles pour répondre au désir de tous ceux qui leur donneront leur patronage. Rien n'est changé quant aux conditions d'abonnement : Pour le Canada, \$3.00 par an ; pour les Etats-Unis, \$3.50.

S'adresser à la CIE LITHOGRAPHIQUE BURLAND, Bureaux de *L'Opinion Publique*, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

SOMMAIRE

TEXTE : Lettres d'Europe, par Joseph Marmette.—Les cieux et leurs habitants, par Giulio.—Littérature.—Choses et autres.—David Tétu ou les raiders de Saint-Alban (suite).—(Çà et là.—Poésie : Le repos du paysan, par Eugène Manuel.—Les Giboulées de la vie (suite), par Mme C. de Chandeneux.—Législation.—Nos gravures : M. Edmond Membre ; Le chalet des Sept-Laux ; Octobre : La chute des feuilles.—De tout un peu.—Les tombeaux des Apôtres.—Les libres-penseurs.—"Almanach des Familles".—Nouvelles diverses.—Sommaire du *Monde Illustré*.—Les échecs.

GRAVURES : Edmond Membre, compositeur distingué, décédé le 11 septembre.—M. Xavier Marmier, de l'Académie Française.—Le Chalet des Sept-Laux (Isère, France).—Bas les armes ou la mort ! Episode de la guerre d'Egypte.—Octobre : La chute des Feuilles.

LETTRES D'EUROPE

M. XAVIER MARMIER

Mon cher Directeur,

Je ne saurais mieux commencer cette nouvelle série de correspondances qu'en présentant à vos lecteurs l'un des meilleurs amis que le Canada ait en France, M. Xavier Marmier, l'illustre membre de l'Académie française. Littérateur aussi distingué que voyageur des plus érudits, M. Marmier a consacré la moitié de sa carrière si bien, si utilement remplie, à visiter d'abord les pays du Nord de l'Europe, la Hollande, la Suède et le Danemark, l'Islande et la Russie. Et puis, laissant les plus aimables souvenirs de son passage à ces dernières régions des neiges dont la nature sauvage et pittoresque nous ont valu les livres pleins d'intérêt et de renseignements précieux qu'il a publiés sur les mœurs, l'histoire, les curieuses légendes et la littérature originale de ces contrées par trop méconnues avant qu'il les eût pour ainsi dire révélées à la France dans leurs particularités intimes, le voyageur infatigable glissait des cimes neigeuses de la Suède pour aller, en passant par le Caucase et le Danube, se dilater le cœur aux brises attiédies de pays plus choyés du soleil. Scrutant les ruines gothiques des rives du Rhin, berçant ses rêveries de poète sur les flots bleus de l'Adriatique, il remontait le Nil pour interroger, insatiable chercheur, le Sphinx et les Pyramides sur les dynasties nébuleuses des Pharaons. Enfin, non satisfait d'arracher à la vieille Europe et à l'antique Orient les secrets du passé, il repartait bientôt pour aller demander des impressions plus fraîches à la jeune Amérique et sonder les mystères de ses futures destinées. Attiré vers le Bas-Canada par ses sympathies pour une race-sœur, il le visi-

taut avec une émotion qui anime chacune des pages qu'il a consacrées à notre pays dans ses *Lettres sur l'Amérique* et dans son délicieux roman *Gazida*. C'est sur ce terrain de la patrie que nous devons être fiers de rencontrer un homme de sa valeur qui a su parler de nous en termes si chaleureux, et que nous devons être heureux de serrer la main de ce frère aîné venu de si loin rendre visite à ses cadets de la Nouvelle-France. Aussi, voudra-t-il bien permettre à l'un des enfants de ce Canada, qu'il affectionne tout particulièrement, de déposer sur son front une modeste couronne, qui ne saurait en rien ajouter à sa gloire, mais qui, toute composée de nos *immortelles*, lui apportera le parfum du souvenir de notre pays reconnaissant.

* *

M. Marmier, qui a maintenant plus de soixante-dix ans, demeure au milieu du noble faubourg, dans une maison d'aspect vénérable qui, d'un côté s'ouvre sur la rue Saint-Thomas d'Aquin, et de l'autre regarde le boulevard Saint-Germain. C'est là qu'il habite depuis quarante ans, en célibataire, au milieu d'objets d'art et de milliers de volumes dont le nombre va toujours s'accroissant. Car la douce passion des livres le tient si bien, qu'il ne se passe pas de jours où le bibliophile expert n'ajoute à sa superbe collection quelque ouvrage curieux ou rarissime découvert, en revenant de la bibliothèque Ste-Geneviève, dont il est conservateur, à l'un des nombreux étalages de bouquins qui garnissent le parapet des quais depuis le Pont-Neuf jusqu'au Pont-Royal. Ce paisible exercice en plein air lui est devenu indispensable, et l'on est sûr de rencontrer, tous les après-midi, du quai des Augustins au quai d'Orsay, sa bonne figure souriant aux vieux livres et aux estampes jaunies par le temps que les bouquinistes ont soin de bien mettre en vue afin de mieux tirer l'œil des collectionneurs.

Muni d'une lettre d'introduction que je devais à l'obligeance de mon ami Faucher de Saint-Maurice, je me présentais, dès les premiers jours de mon arrivée à Paris, chez l'éminent académicien. Il me reçut avec cette cordiale bonhomie que les hommes de son mérite se plaisent à prodiguer aux plus humbles ouvriers de la pensée enchantés d'approcher ces maîtres dont la renommée est universelle.

—Ah ! vous avez épousé la fille de M. Garneau, me dit-il en lisant la lettre que je lui avais donnée ; c'était un écrivain bien distingué, un excellent homme que je me fais gloire d'avoir connu au Canada. Aussi, suis-je tout heureux de posséder un exemplaire de sa belle histoire. Encore, est-ce la première édition qui, m'a-t-on dit, est devenue rarissime ! Nous sommes tous un peu bibliophiles, nous autres, gens du métier, ajouta-t-il avec un fin et bon sourire. Voyez un peu.

Et, cueillant un volume sur l'un des nombreux rayons chargés de livres qui entouraient la pièce où nous étions, il me le tendit avec la satisfaction de l'homme qui aime d'autant mieux les bons ouvrages qu'il sait ce qu'ils valent pour en avoir composé lui-même, et des plus estimés. Puis il se mit à me parler du Canada en termes si obligeants, que les larmes m'en venaient aux yeux à mesure que sa parole bienveillante et chaude me rappelait plus vivement la patrie absente. Ne voulant pas, sur ce point du moins, être en reste avec lui, je lui parlais tout d'abord de sa Franche-Comté où il est né—tout comme le spirituel et bon Nodier avec qui il a tant de ressemblance—de cette belle province de France que M. Marmier a décrite *con amore* dans son joli roman *Hélène et Suzanne*, contrée si semblable à notre province de Québec et par le pittoresque du pays et par son climat comme le nôtre quelque peu rigoureux, ainsi que par les mœurs paisibles, les pieux usages et les naïves légendes de ses habitants. De là, transition facile pour en venir à parler de la France en général, de son état présent et de son avenir. Mais ici, j'allais, moins heureux, mettre un doigt malhabile sur une blessure vive et, quand je lui demandai :

—Où pensez-vous que vous allez maintenant et vers quelles destinées votre pays, si tourmenté depuis un siècle, vous paraît-il s'acheminer ?..

Il me répondit avec des sanglots dans la voix :

—Ah ! si vous voulez que je vous dévoile le fond de ma pensée, laissez-moi vous dire que je crois que c'en est fait de notre pauvre France. Dans l'état de disloca-

tion politique où nous sommes, je ne vois aucun homme assez hardi pour arriver à ramener, par la force de son autorité supérieure, cette union qui seule pourrait encore nous sauver. Le comte de Chambord ne veut point, et les princes d'Orléans ne sauraient l'oser. C'est pourquoi je sens les forces de mon malheureux pays s'en aller peu à peu dans ces convulsions stériles qui l'agitent depuis tant d'années, et il me semble voir poindre—dans un avenir qui ne m'apparaît, hélas ! que trop prochain—le moment où la Prusse nous dira : "C'en est assez de toutes ces agitations qui gênent les Etats voisins et les empêchent de suivre paisiblement leurs destinées d'après leurs traditions. Halte-là." Et je vois sa main brutale démembrant ma pauvre France comme une autre Pologne..... Que voulez-vous, ainsi que les individus, les peuples ont une existence, un rôle déterminés à remplir ici-bas. Il me paraît que nous sommes bien malades et que notre mission glorieuse est près de toucher à sa fin..... Paris n'en sera pas moins toujours une grande ville, un grand bazar, un grand restaurant, un grand théâtre, une grande maison de filles, où les étrangers viendront, longtemps encore, nous demander en échange de leur argent les plaisirs d'une civilisation raffinée, mais en pleine décadence. Mais la France aura vécu !..... Veuille Dieu que je me trompe, cependant, dans mes sinistres prévisions ! Toujours est-il que ce déplorable état de choses par lequel nous passons plonge dans un profond découragement les mieux pensants d'entre nous, et que beaucoup de nos bonnes familles parlent d'émigrer au Canada à la première commotion qui se fera sentir en France. Vous ne sauriez croire combien souvent j'entends dire, dans mon entourage, par des gens du meilleur monde, qu'ils partiront au premier jour pour votre beau et paisible pays. Ce serait curieux, n'est-ce pas, qu'une émigration considérable de la vieille France en la Nouvelle. Et bien, du train que vont les événements chez nous, vous devez vous attendre à être témoin, dans un temps peut-être plus rapproché que nous ne le pouvons prévoir, de cette étrange migration d'une grande partie de la race française vers la colonie aujourd'hui si florissante que nos pères ont perdue par leur faute.....

Tout ému des paroles, si grosses des mélancoliques prévisions, de cet homme éminent avec l'opinion duquel on ne saurait se refuser de compter, je ne me séparai de lui qu'à regret.

* *

J'ai visité souvent M. Marmier depuis et, à chaque entrevue, j'ai senti mon estime, mon admiration s'accroître pour le noble auteur de tant et de si bons ouvrages. Ce que l'on remarque tout d'abord en lui, c'est la noblesse de son âme, la grande bonté de son cœur. "Sois bon," fait-il dire à l'un de ses personnages dans *Gazida*. Et il apparaît, dès qu'on l'approche, que cette maxime a été le mobile de toute sa vie de citoyen et d'auteur.

Je viens de relire *Gazida*. Comme une pareille lecture fait du bien après l'audition de quelque insanité à la mode dans les théâtres de genres qui attirent les oisifs de la grande ville et les étrangers, et à côté de la littérature naturaliste malheureusement si en vogue, à Paris et ailleurs !

J'ai été si doucement ému par ce gracieux et noble livre, j'aimerais tellement le voir sur le rayon d'honneur de toutes nos bibliothèques, et lu dans nos familles, que je ne puis m'empêcher d'en citer quelques passages afin de donner, à ceux d'entre nous qui ne le connaîtraient pas encore, le vif désir de le goûter et de se pénétrer des saines et grandes idées qu'il développe à chaque page. Car, outre que l'action qui anime *Gazida* se déploie dans notre Canada, c'est un chaste et doux roman dicté par une âme honnête, par un esprit essentiellement droit, et tracé de main de fin ouvrier, par l'une des plus délicates et des plus expertes plumes dont s'honore la littérature française contemporaine. Lisez plutôt cette description d'une ferme et d'une forêt canadiennes :

"La Combe est un vaste et vivant album, un pittoresque assemblage des œuvres de l'industrie et des images primitives de la nature : une maison seigneuriale, pres des petites cabanes en bois des settlers ; un jardin dessiné par un paysagiste ; une serre où éclosent

les plus belles fleurs des tropiques, près du sol inculte où croissent spontanément les plantes sauvages et les arbres gigantesques. A l'extrémité du parc est la chapelle, bâtie récemment sous les rameaux des arbres centenaires, puis le cimetière ; car partout où les vivants construisent leurs demeures, bientôt ils doivent creuser la demeure des morts. Du milieu d'un bassin de rocs, un limpide ruisseau s'échappe en bondissant, comme un petit Niagara, et se précipite sur le revers de la colline ; un industriel meunier l'arrête en un endroit propice pour lui faire tourner la roue de son moulin. Le docile ruisseau, ayant ainsi payé son tribut à la cupidité humaine, se remet à sautiller dans son lit d'herbes vertes, descendant gaiement dans la vallée, où il va rejoindre un autre ruisseau, avec lequel il s'épanche dans l'Ottawa. Mais ils n'iront pas en droite ligne au terme de leur voyage, ces deux capricieux coureurs ; ils s'amusement dans la plaine comme deux écologues, enlacent conjointement une île verdoyante sur laquelle ils jettent une frange d'écume, et tantôt glissent avec rapidité sur une pente inclinée, et tantôt, dans de longues et molles ondulations, s'endorment paresseusement au soleil..... A quelque distance de là est la forêt, où nul settler encore ne s'est établi, où l'on ne pénètre que par un étroit sentier. A l'entrée de cette paisible forêt est un lac pareil à une coupe d'émeraude. Les rayons du soleil y descendent, adoucis, et pour ainsi dire tamisés par le feuillage des arbres qui l'entourent. La brise caressante y jette, comme une poudre d'or, le pollen des sapins. A sa surface flottent les tiges légères d'un lis dont les feuilles sont successivement d'un vert foncé et d'un rouge de pourpre, dont les boutons naissants ressemblent à des olives, dont les fleurs épanouies, comme des dahlias, offrent à la fois, par les nuances graduelles de leur corolle, la blancheur de la neige et la teinte du citron. Quelquefois une fauvette descend au bord de cette onde limpide, y trempe le bout de son bec et s'envole en sifflant. Quelquefois le canard canadien qui, plus agile que nos canards d'Europe, se perche sur les arbres, s'élance du haut d'un chêne, se plonge dans ce frais bassin, y trace un capricieux sillon, puis se retire rafraîchi par sa joyeuse natation. Quelquefois un écu-reuil, sautillant d'arbre en arbre, y fait tomber une des noix de hêtre qui excitent sa friandise. Du reste, pas un autre bruit, pas un autre mouvement : c'est la retraite la plus profonde, dans l'ombre la plus silencieuse, ou plutôt un mystérieux sanctuaire dans l'universel temple de Dieu."

N'est-ce pas que ce tableau est dessiné de main de maître et artistement empâté des couleurs les plus vives et qui se fondent dans l'ensemble avec une parfaite harmonie ?

Voulez-vous maintenant, derrière l'auteur, connaître l'homme bien mieux que je ne le saurais peindre, voici que, sans s'en douter, le modeste vieillard, il esquisse son propre portrait, tout en croyant faire celui de son héros imaginaire :

" Peu soucieux de ce qu'on appelle, dans le monde, le bonheur, c'est-à-dire une grande fortune, ou la réalisation d'un grand désir d'ambition, je me faisais journellement, sans effort, tout un chapelet de petits bonheurs. J'aimais le travail et l'étude, les voyages, les rêveries indolentes, les causeries amicales. L'achat d'un livre de choix était pour moi tout un événement ; une statuette ou une aquarelle égayait mes regards ; le sourire d'un enfant, la parole affable d'un vieillard me dilataient le cœur ; le moindre témoignage de sympathie et d'estime me semblait une glorieuse conquête. Un rayon de soleil, au printemps, dans les champs reverdis, me pénétrait d'un sentiment de gratitude envers Dieu. Quelques mauvais vers que, de temps à autre, je m'en allais rimer dans mes promenades solitaires, résonnaient à mon oreille comme un harmonieux écho de mes émotions, et un orgue de Barbarie, soupirant sous mes fenêtres, suffisait pour me transporter par la réminiscence d'une mélodie dans des régions idéales.

" Quelquefois, dans ce pays où je m'en vais si tristement, je m'assois dans ma chambre d'au berge, et la tête entre mes mains, j'évoque les images du passé, surtout celles de la famille, les plus pures, les plus vraies, les plus ineffaçables. Je me revois tel que j'étais autrefois, arrivant avec un battement de cœur dans la sainte demeure où m'attendaient mon père et ma mère, où tous deux pleuraient de joie en m'embrassant. Je revois la table couverte de bouquets de fleurs comme pour célébrer le retour de l'enfant prodigue. Je m'asseyais là, en qualité d'ainé, à la place d'honneur, à côté de mon père, et le diner était fini depuis longtemps, que nous restions encore des heures entières, comme si nous ne devions pas nous revoir le lendemain, et chaque fête était pour nous un joyeux épisode dans la calme régularité de notre vie. J'entends encore vibrer les cloches du village qui nous appelaient à la messe du dimanche, aux solennités de Pâques et de Noël. Ma bonne mère craignait toujours de ne pas arriver assez tôt à l'église, et quelquefois, mon père et moi nous faisons semblant de vouloir la retarder, mais ni lui ni moi nous n'aurions pu lui causer une telle peine. Avant que le prêtre fût à l'autel, nous étions à genoux dans notre banc, et à notre rentrée au logis, nous voyions briller, sur une nappe blanche, la bouteille de vieux vin de Sabins, réservé pour ces grandes circonstances."

En quelques mots, voilà le livre et c'est là tout l'homme, éminemment estimable dont j'ai eu le grand honneur de faire la connaissance et que nous devons admirer, chez nous, comme l'un des écrivains de ce temps les plus dignes de leur noble mission. Aussi devons-nous l'inscrire au premier rang parmi ceux qui ont fait connaître en France notre très aimée patrie.

JOSEPH MARMETTE.

Paris, septembre 1882.

LES CIEUX ET LEURS HABITANTS (1)

I

VOYAGES D'EXPLORATION, ANCIENS ET MODERNES, DANS LES MONDES CÉLESTES

Par suite des progrès successifs de l'astronomie, on voit se produire, touchant les espaces de l'univers, ce qui a lieu d'habitude dans l'exploration des parties inconnues de notre planète. Les courageux explorateurs qui les premiers tentent l'aventure, ont à supporter toutes les difficultés de la route. Mais, après eux, d'autres et d'autres encore se lancent sur leurs traces : les obstacles s'aplanissent, les accès se multiplient, les routes s'ouvrent et s'élargissent. Là où un Baker, un Livingstone et un Stanley pénétrèrent à pied, en s'ouvrant péniblement un sentier étroit à travers de forêts obscures et épaisses, on verra, en peu d'années, s'étendre d'immenses voies ferrées. Alors, portés dans des voitures commodes, des voyageurs nombreux et de toute condition, visiteront sans gloire, c'est vrai, mais avec un égal profit, les lieux, les peuples et les merveilles naturelles échappées aux perquisitions laborieuses des premiers visiteurs du grand continent africain.

Eux aussi, les premiers explorateurs connus des mondes célestes et ceux qui leur succédèrent dans la Haute-Egypte, la Chaldée, l'Inde, la Chine, la Grèce, et ensuite dans l'Europe entière, après que l'esprit du Christianisme eût rallumé en elle le désir de savoir, eux aussi, dis-je, ils eurent, pendant une trop longue suite de siècles, à porter tout le poids d'un travail stérile et ingrat. Se fatiguaient-ils à l'étude de mondes inexplorés jusque-là, ou bien, retournaient-ils, sans le savoir, sur la route de régions connues autrefois, mais que des circonstances défavorables avaient ensuite fait perdre complètement de vue ? En d'autres termes, l'astronomie naissait-elle alors comme une science nouvelle, ou le genre humain avait-il eu déjà, dans les âges primitifs, des connaissances plus étendues sur les astres ?

Pour les avocats de la barbarie originelle de l'homme la question est absurde, rien de moins ; pour nous au contraire, l'histoire du genre humain est basée sur des documents, et ces documents nous fournissent des indications suffisantes pour croire que l'homme possédait dans l'antiquité un système de connaissances astronomiques qu'il perdit ensuite, et que la science moderne n'a recouvré qu'après des milliers d'années de travail constant.

Sans doute, nous ignorons quelle fut l'étendue des connaissances scientifiques laissées à notre premier père, quand, chassé de l'Eden, il en sortit et s'en alla habiter et peupler la terre. Mais il est très vraisemblable que la perte des biens, entraînée par sa rébellion, ne s'étendit pas aux connaissances requises par son double titre de créature parfaite, sortie immédiatement des mains de Dieu, et de premier père et éducateur du genre humain. Tout au moins dut-il retenir les vérités fondamentales de toutes les branches des sciences naturelles, et les confier à ses descendants avec un soin jaloux, comme les faibles restes de bien d'autres trésors scientifiques. Que de fois, pendant les neuf siècles de sa vie agitée, le roi tombé du monde, dut, alors qu'il se reposait des fatigues du jour pendant une belle nuit d'été, lever les yeux vers le ciel étoilé, seule consolation de son exil, et se faire répéter par ses fils et petits-fils les leçons qu'il leur avait données sur la nature et les mouvements des astres ! Alors, passant la main sur son front pensif, il devait chercher à recueillir au fond de sa mémoire quelque connaissance oubliée et la confier à ses chers héritiers comme un dernier et précieux souvenir.

Et il n'est point à croire qu'avant le déluge, ceux des hommes qui étaient mieux doués laissèrent inculte le champ paternel : favorisés d'une longévité de plusieurs siècles, ils pouvaient se livrer à des observations et des confrontations devenues impossibles aux générations suivantes. Les études de Piazzi Smith sur la Grande Pyramide ont révélé dans ce monument, antérieur à la civilisation païenne de l'Egypte, des traces évidentes de connaissances astronomiques d'une étendue et d'une exactitude remarquables. La distance de la terre au soleil, la mesure du rayon terrestre, le volume, le poids spécifique de notre planète et d'autres points mis en lumière par l'astronomie moderne, y seraient déjà exprimés en caractères indiscutables.

(1) Cet article et ceux qui suivront ont été traduits pour *L'Opinion Publique*, de la *Civiltà Cattolica*.

L'abbé Moigno a admis sans réserve les conclusions de l'illustre astronome anglais et le Père Secchi les estimait des rapprochements frappants et sérieux. La majorité des astronomes modernes les rejeta : ils ne croyaient pas avoir beaucoup à gagner à se laisser convaincre que la science des astres dans les premiers âges du monde devançât, sous beaucoup de rapports, les plus récentes découvertes. Mais, quoi qu'il en soit de chacune des assertions de Piazzi Smith, ce serait fermer les yeux à l'évidence, de ne pas reconnaître sur la Grande Pyramide d'Egypte une astronomie de beaucoup supérieure à celle d'une antiquité bien plus rapprochée de nous, et de ne pas y voir les reliques précieuses de l'astronomie antédiluviennne, sauvées du déluge universel dans la famille de Noé et confiées par elle aux premières générations qui naquirent pour repeupler la terre.

Bientôt après cependant, ces notions elles-mêmes s'oblitérèrent encore. Quelle en pût être la cause ? Peut-être les rares survivants du monde antédiluvien ne retinrent-ils que les principales conclusions de la science et de la tradition primitive, sans en connaître ni la démonstration ni le système entier. Peut-être aussi la confusion des langues et la dispersion des hommes, dont les meilleurs talents eurent à souffrir tout aussi bien que le vulgaire, les jetèrent-elles eux et la part de science possédée par chacun, dans des conditions moins favorables à la conservation de l'astronomie. Peut-être enfin, cet obscurcissement fût-il dû aux destinées aventureuses de ces peuples nomades, au genre de vie toute matérielle qu'ils durent embrasser pour assurer leur existence, et encore à l'aveuglement de leurs esprits donnés tout entiers aux absurdes superstitions de l'idolâtrie. Quoiqu'il en soit, il y eût un irréparable naufrage, et après lui, on ne vit plus surnager dans la mémoire des hommes que quelques théorèmes admis sur la foi des traditions et sans preuves, semblables à ces débris de vaisseau que les courants de l'océan entraînent dans des lointaines latitudes et dont l'œil le plus exercé ne saurait reconnaître la provenance.

(A suivre.)

GIULIO.

LITTÉRATURE

Charles Reade doit publier une collection de ses ouvrages en 16 volumes.

Un ouvrage que toutes les bonnes ménagères liront avec plaisir, c'est l'ouvrage de Ellen H. Richards, intitulé : *Chemistry of cooking and cleaning*.

Le lord Chamberlain, de Londres, a refusé de laisser jouer une traduction anglaise de *La petite Marquise*, par Meilhac et Halévy.

Le livre de M. S. A. Drake, sur les Montagnes Blanches, leur géographie, leur histoire et leur légende, sera lu avec intérêt par ceux qui ont visité cette pittoresque contrée.

Sous le titre de *The Coming Democracy*, M. C. Harwood doit publier en volume une série d'articles sur l'état social de l'Angleterre qui ont déjà eu beaucoup de succès dans le *Macmillan Magazine*.

Le colonel Thomas M. Anderson a prétendu écrire l'histoire des conspirations qui ont précédé l'attaque du fort Sumter. Comme ces informations sont à peu près nouvelles, il est difficile de dire si elles sont exactes ou non.

Pas moins de six nouveaux ouvrages de longue haleine doivent être publiés encore cette année sur la guerre américaine. Les historiens de l'avenir ne manqueront pas, décidément, de livres à consulter quand ils voudront recommencer ces travaux.

Le colonel Hamley, l'auteur de la *Bataille de Dorking*, vient d'avoir un imitateur aux Etats-Unis, dans la personne de l'auteur de la brochure *The war of 1886 between the United States and Great Britain*. L'auteur est absolument pessimiste, et prédit les plus désastreuses défaites pour nos voisins.

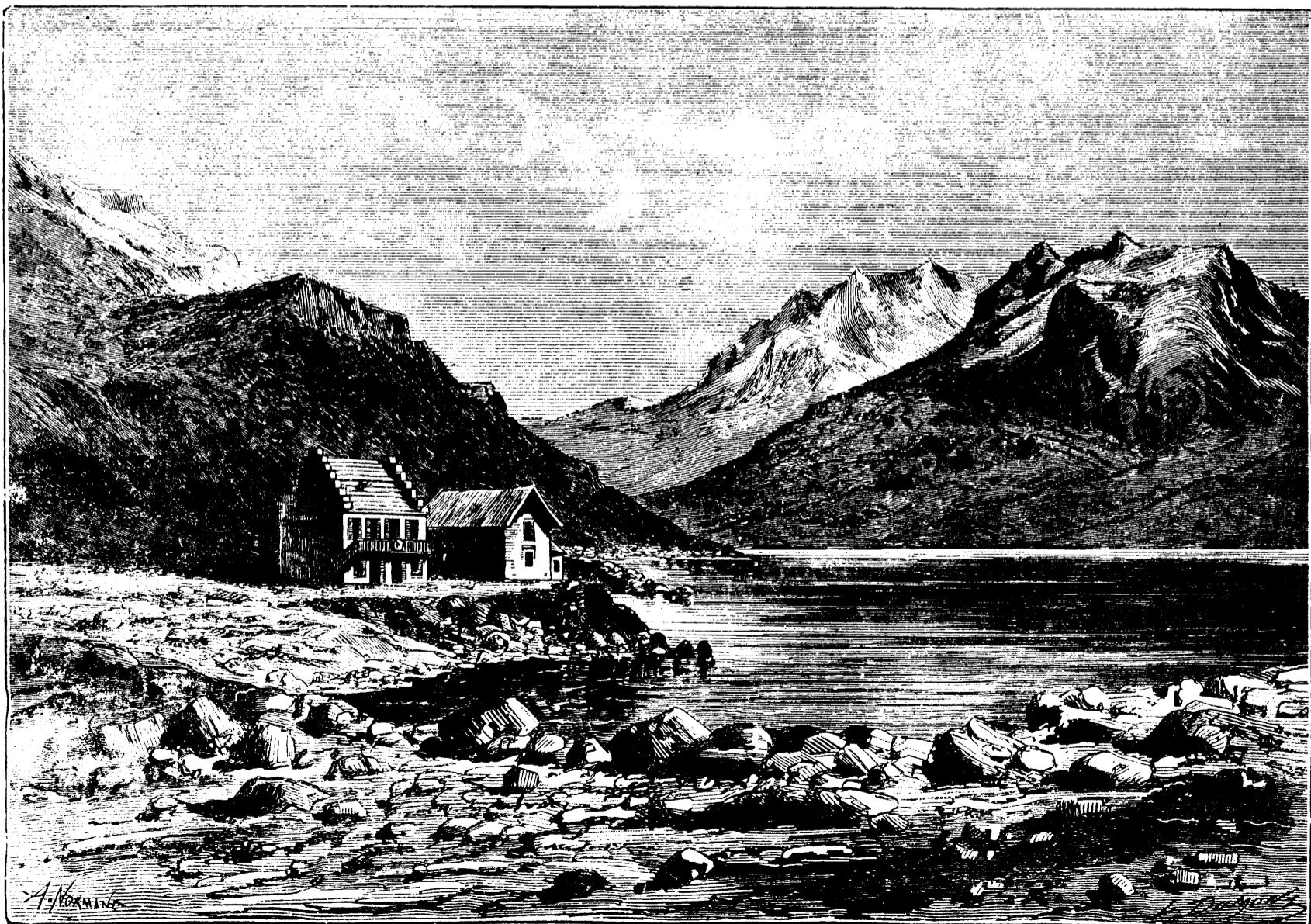
Pour arriver à écrire ses nombreux romans d'aventures, Charles Reade s'est créé toute une bibliothèque de journaux judiciaires. Il a l'histoire de tous les crimes célèbres, et tout cela annoté et accompagné d'un index, en trois volumes. Il a de plus une collection d'environ 4,000 drames français et autres. Quand il a besoin d'un crime, par le poison, par arme à feu ou par instrument tranchant ou contondant, il le trouve immédiatement. C'est ce qui explique la prodigieuse fécondité de sa plume, et la quantité de crimes qui agrémentent ses ouvrages.



M. XAVIER MARMIER, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE



M. EDMOND MEMBRÉE, CÉLÈBRE COMPOSITEUR,
DÉCÉDÉ LE 11 SEPTEMBRE



LE CHÂLET DES SEPT-LAUX (ISÈRE, FRANCE)

CHOSSES ET AUTRES

Cyprien, le chroniqueur de la *Patrie*, dans un style aussi haché de phrases que tranchant d'allure, nous prend à partie parce que nous avons tenté de justifier l'emploi de l'expression : *En Canada*.

Il n'y va pas de main morte, *Cyprien*, et s'il avait, concentrée sous son bonnet, la science des quarante de l'Académie française, il ne se prononcerait pas avec plus d'assurance.

C'est, selon *Cyprien*, parce que les Français de nos jours disent : *au Canada*, que nous devons proscrire l'expression : *en Canada*.

Palsambleu ! quels guides vagabonds vous nous donnez-là !

Si vous les suivez, vous irez loin.

Permettez-nous de ne point vous accompagner.

Nous préférons rester en terre ferme de langue française, au risque de passer pour rétrograde.

Vous lisez les écrivains du jour, *Cyprien*, et vous savez que bon nombre de ces messieurs, les collaborateurs de la *Revue des Deux-Mondes*, entre autres, ont décidé de bannir les lettres *t* et *p* des terminaisons en *ans*, *ems*. Ils écrivent : enfans, descendans, parens, etc. ; temps devient tems.

Devons-nous donner dans cette innovation ?

Si oui, nous arriverons à fabriquer des mots nouveaux, une orthographe à notre usage, non pas seulement lorsqu'il s'agira de désigner des choses nouvelles, mais selon le caprice de Pierre ou l'ignorance de Paul.

Avec ce système, nous arriverons à écrire dans le goût de ce romancier que signale une revue française. Un exemple entre cent :

Le duc les *ciérona* partout... cette femme le *tantalisait*. Hélas ! *déplora* Pénicaud... Eh bien, *sourit-elle*... O Kate, *trémola* le duc... etc., etc.

Mais revenons à nos moutons, ou plutôt à ce loup de *Cyprien*.

Vous dites, agressif chroniqueur, que la règle dans l'espèce exige que *en* précède les noms féminins de pays.

Et vous posez cela d'une façon absolue, avec cette absence de doute et d'hésitation dont vous avez le secret, et qui fait votre force... aux yeux du bon public.

Cependant, on dit : En Dauphiné, en Anjou, en Angoumois, en Portugal. Et ces mots sont masculins.

Vous voyez que l'absolu n'est pas de ce monde ni de la grammaire.

Avec une courtoisie énorme, vous dites que vous ne faites aucun cas de notre opinion en matière de grammaire.

Vous avez raison.

Notre opinion compte pour rien—comme la vôtre, du reste—à moins qu'elle ne s'appuie sur de solides autorités.

Aussi, nous nous sommes contenté de citer La Faye, un moderne, Richelet, un ancien qui écrivait lorsque la langue était formée, et bien formée.

Encore un mot. Lorsque l'on fait fi de l'opinion de son voisin, on ne devrait pas, comme vous, *Cyprien*, se donner tout de mal, une colonne durant, pour la combattre.

* *

Quels continuent à faire rage en France ; il est vrai que le plus souvent les combattants en sortent avec de légères égratignures. Mais un duel qui ne manque pas d'originalité est celui que la rédaction du *Citoyen*, journal radical, a proposé dernièrement à la rédaction d'une autre feuille, le *Radical*. La provocation a été rédigée comme suit :

" A la suite d'une note publiée par le *Radical*, et signée *La Rédaction*, dans laquelle se trouve la phrase suivante :

" Nous savons par nous-mêmes que les habiles du *Citoyen* n'envoient pas ordinairement leurs témoins " aux gens qu'ils peuvent rencontrer."

" Les rédacteurs du *Citoyen* se jugeant collectivement insultés, ont décidé de rendre personnellement responsable chacun des rédacteurs du *Radical*, en en exceptant M. Maret, prétendu absent, et qui appartient déjà à Guesde."

" A cet effet, une lettre conçue comme suit, a été adressée, avec les témoins obligés.

Par Bouis à Amouroux ;
Par Brissac à Boulabert ;
Par Deville à Dérias ;
Par Guesde à Pinard ;
Par Lafargue à Sigismond Lacroix ;
Par Massard à Lucipia ;
Par Martin à Titard ;
Par Picard à Lefèvre ;
Par Picourt à Heusy ;
Par Robelet à Gaston Vassy ;

Voici la lettre dont il est question plus haut :

Paris, 7 septembre.

" Monsieur,

" Je viens vous demander par la présente si, en votre qualité de rédacteur du *Radical*, vous prenez " la responsabilité d'une note injurieuse signée " La

" Rédaction " et présentant les rédacteurs du *Citoyen* " comme " n'envoyant pas ordinairement leurs témoins " aux gens qu'ils peuvent rencontrer."

" Dans le cas où vous ne croiriez pas devoir vous dégager de cette insulte collective, vous ne trouverez " pas mauvais que je vous réclame la réparation à laquelle j'ai droit.

" Recevez mes salutations."

Nous ne savons pas quelle réponse a été faite à cette proposition de duel gigantesque à côté duquel le combat des trente, dit un journal, perd beaucoup de son importance.

* *

Il est intéressant, pour ceux qui se croient tenus d'acquitter la note de leur tailleur, de savoir de quoi sont confectionnés les vêtements qu'ils portent. M. Ludovic Halévy nous l'apprend dans l'*Univers Illustré* : " J'ai rencontré hier un de mes camarades de collège. Je ne l'avais pas vu depuis... depuis le collège. c'est-à-dire depuis... depuis... à quoi bon dire la date ?

" Toujours est-il que nous avons eu quelque peine à nous reconnaître. Enfin, nous en sommes venus à bout et nous avons causé. Il m'a raconté son histoire. Il est fabricant de lainages à Elbeuf, mais il en a assez, il est en pourparlers pour vendre sa maison.

"—Oh ! je la vendrai bien, me dit-il ; on fait des affaires, on gagne de l'argent, beaucoup d'argent, mais dans des conditions qui me déroutent et ne me conviennent pas. On a changé tous les procédés de fabrication, on ne fait plus que de la pacotille et de la camelote. Au lieu de rechercher les races pures, on revient au bélier commun qui donne une laine grossière, mais plus abondante. Et encore si on ne mettait que de la laine dans les lainages. Mais la chimie s'en est mêlée ; on en est arrivé à des combinaisons étonnantes. Ainsi, tiens, ce paletot que tu as sur les épaules, c'est du petit drap léger, façon cheviot. Sais-tu ce que c'est que du cheviot ?

"—Je pense que c'est le nom d'un fabricant.

"—Pas du tout ; c'est le nom d'une race de moutons anglais, élevés dans une chaîne de montagnes couvertes de bois et de pâturages, entre l'Angleterre et l'Ecosse. Eh bien ! sais-tu ce qu'il y a dans ton paletot ?

"—Je ne m'en doute pas.

" Alors, pendant quelques secondes, il mania, tâta, palpa l'étoffe de mon paletot ; puis, il me dit :

"—Voici la composition de ton paletot : 20 0/0 de grasse, 15 0/0 de coton, 15 0/0 de renaissance. On a donné ce joli nom à de vieux chiffons pilés et triturés. Restent environ 50 0/0 de laine commune. Mais on ne s'en tiendra pas là. Les chimistes continuent à travailler et, très probablement, d'ici à peu de temps, on réussira à faire des étoffes de laine dans lesquelles il n'y aura plus de laine du tout. Voilà pourquoi on avait autrefois des paletots qui duraient deux ou trois ans et pourquoi il faut se faire faire aujourd'hui deux paletots par an, un d'été et un d'hiver. Et ils coûtent aussi cher, sinon plus cher qu'autrefois. C'est le progrès.

* *

Il y a longtemps que nous n'avons pas entendu parler de Louise Michel et de ses amis. Un journal de Paris nous apporte l'écho de ses paroles. Elle a parlé dernièrement dans une assemblée convoquée dans le but d'organiser une souscription pour élever un monument à Blanqui, le vieux révolutionnaire. Elle n'est pas tendre pour les hommes du jour la célèbre communarde :

" Le monument projeté est un monument à l'honnêteté politique, dit Louise Michel. L'honnêteté, grand principe sans cesse étouffé ! Ce n'est pas l'illustre mort qui eût fait ce que font nos gouvernants d'aujourd'hui. Au lieu d'un empereur, nous avons soixante Bonaparte dont le meilleur n'est encore bon qu'à mettre au bain."

Un immense cri s'échappe de toutes les poitrines : Vive la Commune !!!

L'auteur de *Nadine* continue :

" Blanqui méprisait, comme il fallait, ce Gambetta maudit qui voulait être à nouveau le fléau de la France. Si nous avions écouté l'ami de Gallifet, ne serions-nous pas à présent en train de recevoir des volées à côté des Anglais et sur le point de rapporter le choléra en France ? "

Les autres orateurs ont fait chorus à Louise comme on va voir :

" Il ne faut pas qu'ils se prêtent à une évolution, dit le citoyen Winant. C'est la révolution seule qui peut les faire triompher. On prétend que vous devez savoir gré au gouvernement de vous avoir donné l'amnistie. L'amnistie, c'est le peuple qui l'a voulue. Le gouvernement au contraire est en train de la lui reprendre. Avec des lois comme celle des récidivistes, il suffira de cinq ou six manifestations comme celle du 8 janvier dernier, pour que les bons citoyens soient tous renvoyés en Calédonie."

Le citoyen Giraud, lui, ne veut pas que l'on compare Blanqui à Barbès :

" Barbès était un bourgeois. Tant qu'il y aura un bourgeois debout, les blanquistes auront quelque chose à faire. La liberté ne pourra planer sur l'Europe que quand le sol sera jonché des carognes bourgeoises.

DAVID TÊTU

ET

LES RAIDERS DE SAINT-ALBAN

ÉPISODE DE LA GUERRE AMÉRICAINE

1864-1865

(Suite)

IX

L'enquête commença le 3 novembre, dans l'enceinte de la cour criminelle, sous la présidence de Son Honneur le juge Coursol. M. Devlin plaidait la cause du gouvernement américain ; MM. Carter et Johnson, celle du gouvernement canadien ; MM. Abbott, Laflamme et Kerr, de Montréal, et Cameron, de Toronto, avaient été choisis comme avocats des prisonniers. M. Edmunds, représentant des Etats-Unis, se trouvait également à Montréal, ainsi que le caissier de la banque nationale de Saint-Alban, M. Aldis, juge de la cour suprême du Vermont et une foule d'autres personnages de distinction des Etats du Nord.

Après avoir entendu les dépositions de plusieurs témoins, la cour consentit à ce que les prisonniers fissent des déclarations volontaires, et le 12 novembre, Bennett Young rendit le témoignage suivant, que nous transcrivons textuellement :

" Je suis natif du Kentucky et citoyen des Etats confédérés auxquels je dois allégeance. Je ne dois aucune allégeance aux Etats-Unis. Je suis officier " commissionné de l'armée confédérée et je produis ici " ma commission. Je produis aussi les instructions que " m'a données mon gouvernement, en même temps que " cette commission, me réservant le droit de faire " d'autres instructions en tel temps et de telle manière " que mes avocats le jugeront convenable. J'ai agi sous " l'autorité et par l'ordre du gouvernement confédéré " dans l'attaque que j'ai dirigée sur Saint-Alban. Je " n'ai pas violé la neutralité de l'Angleterre ou du " Canada. Ceux qui étaient avec moi à Saint-Alban " étaient tous officiers ou soldats confédérés et étaient " sous mon commandement. Ils étaient bien et dûment " enrôlés depuis le 19 octobre 1864. Plusieurs d'entre eux " ont été prisonniers de guerre faits par les fédéraux et " sont demeurés tels jusqu'à l'époque où ils se sont " évadés. L'expédition n'a pas été organisée au Canada. " Mon dessein à Saint-Alban était d'user de représailles " et de venger le Sud des atrocités commises par Grant, " Sherman, Butler, Milroy, Sheridan et autres officiers " fédéraux, si ce n'est que je ne voulais pas, moi, mas- " sacrer les femmes, les enfants et tous les individus " sans protection et sans défense. Je ne suis pas prêt à " me défendre avant que j'aie communication avec mon " gouvernement à Richmond ; et, comme toute voie " m'est interdite par mer, comme par terre, par les " Yankees, je demande trente jours pour parvenir à " m'entendre avec mon gouvernement, sans avoir besoin " de recourir à la permission des Yankees."

Young présenta alors sa commission de lieutenant dans les armées confédérées et une autorisation pour son incursion de Saint-Alban. Ces deux documents étaient signés par le secrétaire de la guerre, J. A. Seldon. Mais c'étaient ces signatures qu'il fallait vérifier en communiquant avec Richmond, entreprise bien difficile pour les raiders.

Le lendemain, Collins parla à son tour. Ce devait être l'un des plus beaux soldats de l'armée du Sud, ayant une taille de six pieds, des formes athlétiques, une tête intelligente, avec toutes les séductions, toutes les amabilités d'un jeune homme de vingt-deux ans.

Aussi quand il commença à rendre son témoignage, tout l'auditoire le dévorait des yeux et sa voix sonore résonnait comme une musique guerrière, au milieu du silence le plus profond :

" Je suis natif du Kentucky et officier commissionné " dans l'armée des Etats confédérés, maintenant en " guerre avec ce qu'on appelle les Etats-Unis. J'étais " avec Morgan et j'en fus séparé à la bataille de Cin- " thiana. Ayant échappé aux Yankees, je me joignis " au lieutenant Young, à Chicago, ce que je devais à " mon gouvernement, comme à moi-même. Je ne dois " aucune allégeance à ce qu'on appelle les Etats-Unis ; " mais, au contraire, j'en suis ennemi public. Les Yan- " kees ont arraché mon père à sa paisible famille pour " l'enfermer à Camp-Chase, où les souffrances ont altéré " son corps et son esprit et le brutal Burbridge a banni " mon grand-père du Kentucky. Ils ont porté partout " le pillage et se sont glorifiés de leurs barbaries, éri- " geant en trophées le fruit de leurs rapines. Quand " je laissai Saint-Alban, après l'attaque, je vins deman- " der protection au Canada. J'entraînai tranquillement " dans un hôtel à Stanbridge, lorsque j'y fus arrêté par " un magistrat canadien escorté de Yankees. Je fus " dépouillé de mon argent, de ma propriété privée, " sans *warrant* émané contre moi. J'invoquai alors le " droit international. L'extradition que l'on invoque " s'applique aux meurtriers, aux faussaires, aux voleurs. " Je ne suis rien de cela : je suis soldat au service de

“ ma patrie, dans une guerre faite à gages, par un barbare persécuteur, en violation de sa propre constitution, au mépris de toutes les règles de la guerre, telles qu'entendues par les nations civilisées et par les Yankees eux-mêmes, gens trop sages pour s'exposer personnellement au danger, quand ils ont des mercenaires à soudoyer et des nègres à voler pour mettre dans leur armée, quand tout en se glorifiant de leur neutralité, ils peuvent séduire vos compatriotes sur les frontières et les engager à violer la proclamation de votre auguste souveraine, pour les laisser ensuite, une fois captifs, languir au fond de nos prisons, dans un climat insalubre pour eux et où la mort les attend. Si j'ai mis la main dans l'affaire de Saint-Alban, c'est parce que je savais que les banques étaient des institutions publiques; que le nerf du gousset est chez les Yankees le nerf sensitif, et que la chose devait plus les torturer que les plus rudes traitements. Je ne m'occupais guère du butin que pour le plaisir de faire souffrir les ennemis de ma patrie. Les soldats fédéraux se paient mille piastres par tête, et, en leur enlevant deux cent mille piastres, nous détruisons deux cents soldats. L'expédition nous payait donc. Oui, je le crois, nous avons fait effet, puisqu'ils ont envoyé sagement des milliers de soldats du siège de l'armée pour se protéger en arrière. Je suis prêt à subir les conséquences de mes actes et si je suis livré aux bouchers yankees, mon gouvernement saura me venger, s'il n'a pu me défendre.”

En prononçant ce discours, Collins, fièrement cambré, redressait sa tête, avec une expression toute martiale. Ses mouvements gracieux, ses gestes nobles et fermes, les éclairs qui jaillissaient de ses yeux donnaient à sa parole sonore et tremblante d'émotion, un accent de conviction qui entraînait évidemment l'assistance.

A peine la dernière syllabe de cette fière allocution eut-elle résonné aux oreilles tendues de l'immense auditoire, que les applaudissements les plus chaleureux remplirent la salle. Les Yankees n'auraient pas eu beau jeu à vouloir enlever les prisonniers à ce moment et surtout le jeune officier qui venait de rendre témoignage.

X

Le 15 novembre, après avoir entendu les plaidoyers des savants avocats, le juge Coursol accorda le délai que les jeunes Américains avaient demandé pour communiquer avec leur gouvernement et décida que l'enquête serait reprise le 13 décembre suivant.

La défense des prisonniers avait été bien conçue et adroitement conduite. Le point à décider était de savoir si les *raiders* tombaient, oui ou non, sous les clauses du traité d'Ashburton, pour l'extradition, s'ils étaient, oui ou non, des meurtriers ou des belligérants au service de leur patrie. Dans le premier cas, ils devaient être livrés aux Etats-Unis et alors on peut facilement imaginer quel sort les fédéraux leur auraient fait subir; dans le second cas, les cours de justice n'avaient plus rien à voir dans l'affaire de Saint-Alban, pas plus que dans les batailles que se livraient, dans le Sud, les armées belligérantes.

Quant à la tactique suivie par les *raiders*, elle était suffisamment conforme aux règles de la guerre et les fédéraux, du reste, ne pouvaient s'en plaindre, eux qui pillaient et dévastaient tout sur leur passage.

Le 18 novembre, trois jours après la décision favorable du juge Coursol, au sujet du délai, les prisonniers présentaient une requête à Son Excellence le Gouverneur-Général lord Monk, pour lui demander de vouloir bien envoyer un message à Richmond afin de faire vérifier la commission de Young et son autorisation d'attaquer Saint-Alban. Ils alléguaient que le message qu'ils avaient eux-mêmes député, avait été arrêté par le gouvernement des Etats-Unis, et que, par suite, ils ne pourraient pas établir une preuve aussi forte qu'ils l'auraient désirée. Le gouvernement répondit qu'il ne croyait pas opportun d'accorder la conclusion de la requête.

XI

Le 13 décembre au matin, toute la ville de Montréal était dans la plus vive attente. On n'y était pas sans inquiétude, car il n'était que trop vrai que le message envoyé par les prisonniers à Richmond avait, en effet, été saisi, et l'on ne savait pas si les *raiders* pourraient maintenant établir, d'une manière satisfaisante, leur qualité de belligérants.

Grande fut la surprise quand, à la reprise des procédures judiciaires, on entendit l'avocat Kerr prétendre que le juge Coursol n'avait aucune juridiction dans cette cause, et qu'il ne pouvait plus longtemps continuer de l'évoquer à son tribunal.

D'après lui, l'acte provincial de 1851 relatif à l'extradition avait été rappelé, et les dispositions du traité d'Ashburton étaient réglées par l'acte impérial qui y avait traité. Sous l'acte provincial, un warrant émané par un magistrat était suffisant pour que l'on pût mettre la main sur les *raiders*, mais, sous l'acte impérial, les coupables ne pouvaient être arrêtés dans un cas semblable que d'après un warrant émané par le gouverneur. Or, dans la cause présente, le gouverneur n'avait rien fait, et par conséquent le juge n'avait aucune juridiction. Le juge promet que, dans l'après-midi, il donnerait sa

décision au sujet de cette objection importante. En effet, après avoir entendu les savants adversaires des jeunes accusés, il donna gain de cause à M. Kerr et termina son jugement en ces termes :

“ Je décide qu'en l'absence d'un mandat ou warrant du gouverneur pour autoriser l'arrestation des accusés, ainsi que le veut l'acte impérial, je n'ai et ne possède pas de juridiction en cette matière. Et conséquemment, je suis tenu en loi et je dois à la justice et à un esprit d'impartialité bien comprise d'ordonner de suite la mise en liberté des prisonniers et le renvoi de toutes les accusations portées contre eux devant moi. Que les prisonniers soient de suite rendus à leur liberté individuelle.”

Des applaudissements frénétiques accueillirent la décision de Son Honneur, et la foule accompagna les accusés, ou plutôt les porta en triomphe jusqu'en dehors de la Cour. On eut dit qu'une victoire importante venait d'être remportée contre les ennemis : c'était une véritable fête.

Les jeunes officiers étaient ravis du résultat. Young surtout s'en donnait à cœur joie, et, une fois échappé des mains de la foule en délire, il se lança dans un *sleigh* de louage pour jouir une bonne fois du grand air dont il avait été privé si longtemps.

Le soir, il partageait, avec ses compagnons, l'honneur d'un excellent dîner auquel les avait conviés un citoyen de Montréal. Nul doute que l'on but à la santé des banquiers de Saint-Alban, du fameux général Dix et du gouvernement des Etats-Unis !

XII

Il est plus facile d'imaginer que de dire l'indignation et la fureur des Yankees quand ils apprirent la mise en liberté des incursionnistes. Leur colère ne connut pas de bornes, et, sans s'inquiéter d'étudier le jugement si bien élaboré du juge Coursol, leurs journaux se répandirent en invectives les plus violentes contre lui et le gouvernement canadien qui permettait de tels dénis de justice !

Exaspéré de pareils actes, le général Dix enjoignit à ses troupes d'aller capturer les maraudeurs sur le territoire canadien. Mais son gouvernement trouva la mesure un peu violente et la désavoua.

Dans la suite, le général en vint à des sentiments plus modérés et ne dédaigna pas d'entrer en pourparlers avec les autorités canadiennes.

Quoi qu'il en soit, les fédéraux firent tant de bruit et de menaces, que les ministres canadiens se crurent obligés de faire quelques concessions pour apaiser cette tempête, et le 16 décembre on apprit qu'ils blâmaient, sinon le jugement, du moins la manière d'agir du juge Coursol.

Rien de plus curieux que de lire les journaux de l'époque. Quelques-uns, partisans outrés du gouvernement, avaient d'abord loué l'honorable juge et avaient bravement tourné en ridicule les fédéraux. Jusque-là, ces journaux avaient plaidé avec chaleur la cause des jeunes confédérés. Mais, tout à coup, leurs sympathies et leur jugement se transformèrent, comme par enchantement. A peine la pensée des ministres fut-elle connue, qu'ils se mirent d'abord à parler moins favorablement des incursionnistes, puis ensuite à blâmer vertement la conduite du juge Coursol. Il aurait pu entendre au moins quelques jours, disaient-ils, pour s'entendre avec le gouvernement : sa précipitation était inexcusable et pouvait être la cause d'un conflit sérieux entre le Canada et les Etats-Unis.

Quant aux journaux de l'opposition, il va sans dire qu'ils tombaient à bras raccourcis sur le gouvernement, et qu'ils condamnaient à outrance tout ce qu'il avait fait et tout ce qu'il se proposait de faire. Tant il est vrai qu'alors, comme aujourd'hui, les opinions pouvaient changer en très peu de temps, et que l'esclavage n'existait pas seulement dans le Sud des Etats-Unis.

Plusieurs amis des incursionnistes regrettaient la décision du juge Coursol; d'autres, plus indépendants et pour des raisons différentes, prétendaient qu'il aurait mieux valu juger l'affaire au mérite. Selon eux, la position des incursionnistes n'en aurait été que meilleure. Il était facile, disait-on, de prouver l'authenticité de leurs pièces justificatives par des personnes de Richmond se trouvant à Montréal; du reste, les *raiders* avaient en leur faveur un témoignage prouvant très fortement qu'ils étaient de véritables belligérants. Sowles, le caissier de la banque nationale de St-Alban, avait dit qu'en entrant les maraudeurs s'étaient écriés :

— Nous sommes venus pour voler votre banque en représailles des outrages commis par le général Sheridan. Nous représentons les Etats confédérés de l'Amérique.

Le jugement de la Cour leur aurait sans doute été favorable, et le gouvernement fédéral des Etats-Unis n'aurait eu rien à dire. Cette opinion était loin d'être déraisonnable; mais, d'un autre côté, le juge Coursol ne pouvait pas rendre de jugement s'il n'avait pas de juridiction.

Bref, le gouvernement canadien prit de suite des mesures pour faire arrêter de nouveau les *raiders* qui étaient loin de s'attendre à cet excès de rigueur. Des warrants furent émanés, et tous les limiers américains et canadiens furent mis à contribution pour donner la chasse aux jeunes américains. (A suivre.)

ÇÀ ET LÀ

Victor Hugo a fait un appel en faveur d'Arabi.

On dit que c'est l'honorable M. J.-G. Blanchet qui remplacera M. Fabre au Sénat.

Le gouverneur-général ne sera pas de retour ici avant la fin du mois de novembre.

L'hon. M. Mousseau a eu une entrevue lundi avec sir John A. Macdonald, sir L. Tilley et l'hon. M. Bowell, pour affaires concernant la province de Québec.

Il est rumeur que c'est M. G.-A. Kirkpatrick, député de Frontenac, qui sera le prochain orateur de la Chambre des Communes.

M. Beauchamp a été élu, samedi, contre M. Champagne, par environ 150 voix de majorité, pour représenter le comté des Deux-Montagnes à Québec.

Le gouvernement fédéral a fixé le 9 novembre prochain comme jour d'actions de grâce pour toute la Confédération.

La *Gazette Officielle* de samedi dernier contient la nomination de M. E.-T. Brooks, de Sherbrooke, comme juge de la Cour Supérieure.

Une nouvelle élection pour la Chambre des Communes va avoir lieu dans Joliette, M. Guilbault ayant résigné pour cause d'illégalités commises par ses agents.

La rentrée des Chambres françaises aura lieu le 9 novembre. Le moment sera solennel pour le nouveau cabinet qui n'a pas encore subi l'épreuve parlementaire.

M. Olivier Mousseau, cultivateur, de Berthier (en haut), est décédé la semaine dernière. M. O. Mousseau était le frère du premier ministre de la province de Québec.

Les principaux examinateurs du service civil fédéral sont MM. Thorburn, DeCelles et Lesueur, qui dirigeront les examens respectivement à Toronto, Montréal et Halifax. Il y aura des sous-examinateurs dans les autres villes, vu que les examens auront lieu le même jour.

M. Oscar Martel vient, nous dit-on, de terminer son dernier ouvrage qui a pour titre : *L'Ampelas*. Le morceau a été composé pour solo et chœur, avec accompagnement de cloche, de piano ou d'orchestre. C'est à Paris que sera gravé *L'Ampelas*. La poésie est de notre ami, M. A. Achintre.

Le comité de direction de l'Institut-Canadien, de Montréal, a décidé de donner à l'Association des artistes de cette ville, les magnifiques statues qui avaient été offertes à l'Institut par l'empereur Napoléon III. Ce sont cinq fac simile des chefs-d'œuvre du Louvre : l'Apollon du Belvédère, la Vénus de Milo, Diane Chasseresse, Niobé et le groupe du Laocoon.

L'hon. M. Marchand vient d'être admis membre honoraire de l'Académie des Muses Santones. Le siège de cette Société littéraire est à Royan, Charente-Inférieure, France. Elle compte dans son sein un grand nombre d'hommes de lettres de notre ancienne métropole, dont elle recueille les contributions poétiques dans un bulletin mensuel distribué à ses membres. Plusieurs Canadiens-Français partagent, avec l'hon. M. Marchand, l'honneur d'avoir été appelés à former partie de cette académie, entre autres MM. L. Fréchette et H. Beaupré, qui sont membres titulaires, et MM. J.-E. Robidoux, Oscar Dunn et le Dr E.-P. Lachapelle qui sont membres honoraires.

Il est impossible de tenir sous secret l'efficacité de l'Huile de St. Jacob, quand il y a tant de guérisons vraiment miraculeuses qui s'opèrent tous les jours, et l'on ne peut taxer un pareil remède de charlatanisme. Le capt. Barry, de Kiguston, qui a souffert longtemps du rhumatisme, vient d'ajouter son témoignage à tant d'autres que nous avons en faveur de cette huile.

— Ma parole ! on ne peut plus te parler depuis que Sarah Bernhardt t'a serré la main.

— Comment ?

— Mais oui, on dirait que tu as été touché par la grâce.

Le comble du notariat :

Ne pas faire sevrer ses enfants pour diminuer le nombre des “seins privés.”



LE REPOS DU PAYSAN

L'office a commencé : l'église est large ouverte ;
La grosse voix du chœur éclate jusqu'à nous.
On aperçoit, du seuil, les femmes à genoux ;
Les hommes sont dehors, la tête découverte.

Tandis que le serpent fait ses rauques accords,
Debout, libres du poids des bêches et des pioches,
Ils devisent entre eux, les deux mains dans leurs poches,
Sous leurs habits de fête étirant leurs grands corps.

C'est la loi du repos : ils ont, pour la journée,
Quitté l'arpent de terre, à peine ensemencé ;
Sur les longs coteaux bruns le soc git enfoncé ;
Dans les chaumes déserts la herse est retournée.

Ils ont laissé les bœufs à l'étable accroupis,
Et, comme eux absorbés dans un oubli paisible,
Ils tournent par instants vers l'autel invisible
Leur front, dont la sueur est sur tous nos épis !

Les bras ont travaillé, l'âme prend sa revanche :
Car, redressant l'échine aux premiers carillons,
Le rude paysan, le fils des noirs sillons,
Courbé durant six jours, n'est droit que le dimanche.

EUGÈNE MANUEL.

LES

GIBOULÉES DE LA VIE

PAR

Mme CLAIRE DE CHANDENEUX.

DEUXIÈME PARTIE

VIII

(Suite.)

Maîtres, serveurs maison, jardin, fleurs, livres, tout ce qu'une affection ingénieuse put inventer pour adoucir l'exil, je le multipliai, sans songer, aveugle que j'étais, que le seul trésor, pour celui que la société rejette, est le cœur dévoué d'une mère.

Puis je rentraî dans la fournaise, dans cette existence dont vous avez vu les aspects souriants sans en bien comprendre les réalités mesquines.

Je puis la définir cependant en quelques mots : madame Albine règne toujours.

Ah ! je vois bien dans vos yeux, chère belle Thérèse, que vous avez quelque pitié dédaigneuse pour la femme trompée qui oublie son enfant pour un semblant d'amour.

Vous ne savez pas, vous, de quelles capitulations de conscience et même de dignité peut se sentir capable une femme dont la jeunesse est envolée, dont le visage est flétri, dont le cœur n'a pas une ride !...

Si du moins le cœur avait vieilli comme cette taille jadis souple, aujourd'hui maigre ; comme cette physionomie jadis expressive, aujourd'hui grimaçante ; comme ces yeux brillants, aujourd'hui fiévreux !

Mais non, son implacable jeunesse, sa cruelle jeunesse l'a attaché tout vivant, tout palpitant, tout meurtri, à une passion permise et tyrannique, qu'il y avait honnêtement à ressentir et ridicule à éterniser.

Une vieille femme éprise d'un mari encore jeune ! C'est le plus navrant spectacle et la plus salutaire leçon que puisse recueillir le moraliste !

Dieu soit loué, Thérèse ! il vous a guidée vers moi pour me sauver du despotisme par la raison, et du ridicule par le dévouement.

Thérèse écoutait ces tristes confidences. Tout lui était expliqué dans les bizarreries dont elle s'était autrefois sentie choquée et presque scandalisée.

Elle se souvint même, avec un sourire pâle, de cette velléité sentimentale dont le bel Horace avait, à son aspect, réchauffé son imagination endormie, et de la paresseuse rivalité dont madame Albine avait bien voulu prendre la peine, et de cette étrange ouverture de Sidonie, la priant presque de lui rendre son mari, en l'enlevant d'abord à une autre.

Tout cela était loin déjà. Comme il fallait bon oublier dans cette solitude ! L'âme s'y dégageait peu à peu des misères mondaines et planait, sereine, au-dessus des sentiments épurés et des tentations vaincues.

Thérèse rêvait de rester longtemps à Molevent. Si M. de Thièblemont le voulait bien permettre, elle s'y cacheraient tout l'hiver, heureuse d'abriter son cœur encore saignant dans la neige des montagnes.

S'il le voulait bien... mais le baron, fatigué de la chasse, las des rochers, blasé sur le charme des champs, parlait chaque jour avec une insistance nouvelle d'un prochain retour à Paris.

IX

Ce n'était point, du reste, sans motifs que le baron avait des velléités de déplacement nouveau. L'expérience qu'il avait acquise, par deux mois de séjour en Dauphiné, lui démontrait, clair comme eau de roche, l'élévation d'âme de sa jeune femme, un instant soupçonnée.

L'épreuve, si c'en était réellement une, avait éclairé d'une pure leur cette figure douce, égale, tendrement attentive.

Jamais une démarche douteuse, jamais un mot amer, jamais une allusion au passé. Si la jalousie était éteinte dans le cœur de M. de Thièblemont, faute d'éléments pour en soulever les brises folles, son respect attendri pour Thérèse croissait en proportions égales.

Dès lors, à quoi bon prolonger un séjour monotone ? Pourquoi ne pas reprendre ses agréables habitudes parisiennes en compagnie de cette belle et chère enfant en laquelle il avait foi ?

S'il l'avait en partie devinée dans sa fuite héroïque, il ne l'en

admirait que mieux. Il jugeait indigne d'elle et peu digne de lui cette séquestration.

—Partons, Thérèse ! lui dit-il un soir.

Elle tressaillit.

—Déjà ! fit-elle.

—Mais il y a deux mois que nous sommes à Molevent.

—Je ne sais pas ; je n'ai point compté les jours.

—Je les comptais un peu, moi, mignonne.

—Vous vous ennuyez donc bien ?

—Quel blasphème !... m'ennuyer ici, où nous sommes tous deux !... Non, je ne m'ennuie pas. Je crois seulement convenable de reprendre notre existence accoutumée quand les usages et la saison nous l'indiquent.

Les usages !... ce mot glacial lui traçait sa conduite. Sous peine d'éveiller la curiosité, le doute, la médisance, il fallait respecter ce tyran impersonnel, plus autoritaire d'un monarque absolu.

Les usages ! Le baron disait juste. C'était l'époque où les hôtels allaient se rouvrir. Que penserait-on d'une jeune femme dont les vingt ans fleuris redoutaient le monde, la lumière et la joie ?

—Nous partirons quand vous voudrez, répondit-elle.

Ce fut une désolation générale, à Nagel comme à Molevent, quand on apprit le projet de M. de Thièblemont. Sidonie jeta les hauts cris ; Charles Aurèle en devint sombre ; M. Pellegrin se trouva contristé, et Lise tout à fait inconsolable.

Il n'y eut pas jusqu'à maître Laurent Lehou, tout à fait revenu de ses préventions contre les châtellains en général, et contre ceux de Molevent en particulier, qui ne manifestât des regrets positifs.

Après tout, il s'était trouvé frappé des bons rapports établis entre la ferme et le petit château ; son importance personnelle s'en était accrue sur les bords de l'Isère, et qui sait s'il ne serait pas amoindri quelque peu quand la familiarité d'un baron, d'un baron de Paris, lui ferait défaut ?

Mariette était d'autant plus triste qu'une autre perte la menaçait. On avait attendu M. de Thièblemont engager M. Pellegrin à les suivre à Paris, et M. Pellegrin n'avait point tout à fait dit non ; du moins le croyait-elle ainsi.

Cette dernière crainte, cependant, était vaine. Le vieux savant professait pour la grande ville une haine profonde faite de souvenirs et d'appréhensions.

Sans doute, il y avait reçu quelque blessure secrète que le temps restait impuissant à cicatrifier ; car il le connaissait—il en parlait avec une amertume contenue—ce Paris où peut-être était resté quelque lambeau de son cœur.

Il ne voulait jamais y rentrer.

Sans s'expliquer sur les motifs de cette décision, non plus que sur le mystère de son existence passée, il répétait au baron avec une effusion sincère :

—Monsieur le baron, si quelqu'un avait le pouvoir de me ramener à Paris, ce serait vous. Si un attrait humain avait le don de me faire oublier ce que j'y ai souffert, ce serait le respectueux dévouement que je professe pour madame de Thièblemont. Et pourtant, je reste.

Les préparatifs de départ ne pouvaient être bien longs, quand on se souvient que Thérèse n'avait apporté qu'un mince bagage de touriste.

—Il est bien temps de partir, ma chère, lui dit un jour le baron en terminant l'emballage de son attirail de chasseur ; le vent fraîchit abominablement, et cette nuit même il était d'une telle violence que le petit château en était tout secoué.

—Demain, dit-elle, avec un paisible sourire qui cachait un réel chagrin.

Le baron allait à Nagel faire ses adieux au pauvre infirme.

—Venez-vous, Thérèse ?

—Un peu plus tard ; j'ai promis à Sidonie de lui consacrer cette dernière demi-journée.

—Eh bien, je vous devance, si vous voulez bien le permettre, pour donner un peu plus de temps à notre voisin.

Une compassion effective s'était glissée dans le cœur froid de M. de Thièblemont ; ce cœur passablement fermé aux souffrances d'autrui par un égoïsme inconscient, avait ressenti un attendrissement sincère en face de cette immense épreuve.

Bien que l'isolement absolu eût cessé pour le déshérité, l'affection des châtellains de Molevent tenait une large place dans cette vie perdue.

Le baron se mit en route d'un pas allègre, le temps à peine d'un automne hâtif l'engageant à ne pas s'attarder.

Près des ruines, une voix connue le héra :

—Où courez-vous, baron ?

—A Nagel, mon cher savant ; n'y voulez-vous point venir avec moi ?

—J'en arrive.

—Il est dit que je ferai une promenade seul ; Thérèse m'a refusé, et voilà que vous ne m'avez pas attendu.

—Eh bien ! laissez-moi respirer un peu, et je me sens de force à reprendre avec vous le chemin de la petite vallée.

—Ça, par exemple, c'est tout à fait aimable, sourit le baron ; mais qu'appellez-vous respirer un peu ?... Est-ce rester exposé à ce diable de vent qui va nous emporter jusqu'à la rivière si nous n'y prenons garde ?

M. de Thièblemont n'avait point tort. Sur le point culminant des ruines où ils se trouvaient en ce moment, le vent qui, depuis la veille, soufflait en tempête, avait une violence fatigante et presque dangereuse.

—Alors abritons-nous quelques minutes, consentit M. Pellegrin, quelques minutes seulement pour reprendre ma vieille haleine de soixante-dix ans que je malmène fort dans ces parages.

Ils descendirent quelques pas, attirés par un faible rayon de soleil, vers une encoignure tapissée de lierre, dans le demi-cercle d'une tourelle tombée.

Le grand mur de Molevent, le vieux débris qui liait entre eux les restes du château gothique, les abritait.

Ce même rayon de soleil, qui réchauffait mal les vieilles pierres, vint frapper aux fenêtres closes du petit château. Il éveilla Thérèse de son rêve.

Elle pensa, la bonne créature, que refuser d'accompagner son mari à Nagel, pour se ménager la douceur d'une promenade solitaire, n'était point le fait d'une femme éprise, avant tout, de droiture et de devoir.

Plutôt que de se perdre dans la dangereuse douceur de ses pensées, elle aurait dû le suivre. C'était sa place. Elle s'était menti à elle-même autant qu'à lui, en prétextant je ne sais quel retard nécessaire.

Il était temps peut-être de réparer cette légère faute ; le baron ne devait pas être loin, et ses jambes de vingt ans ne pouvaient manquer de le rejoindre vite.

Thérèse avait expérimenté qu'à vaincre ses tendances et à briser sa volonté, elle avait gagné une sorte de lassitude qu'elle prenait pour de la paix.

Elle sortit vivement. Le rayon de soleil ne la salua pas. Il était déjà voilé sous un de ces lourds nuages, rapides et menaçants, qui précèdent les orages de montagne.

Le vent s'élevait avec un redoublement de fureur. Thérèse ne s'en aperçut que pour songer avec une inquiétude secrète que M. de Thièblemont, qui n'avait pas, quoi qu'il en dit, le pied montagnard, se trouvait exposé à la tempête croissante.

Elle marchait à pas pressés, se disposant à traverser les ruines pour couper au court, quand une rafale d'une violence inouïe la fit tourbillonner sur elle-même en la jetant meurtrie contre un arbre.

Un craquement sinistre retentit, aussitôt suivi d'un épouvantable effondrement !

C'était le grand mur en ruine qui s'abattait avec une lourdeur sinistre.

Un cri humain, un cri d'horrible angoisse accompagna la chute !... Ce cri fit frémir Thérèse, qui rouvrit les yeux avec effarement.

L'air était obscurci d'une poussière grise, la poussière de dix siècles dont les molécules impalpables se heurtaient dans l'atmosphère ébranlée.

Le fracas de l'éboulement se prolongeait aux flancs de la montagne, où les pierres bondissaient, affolées, avant de s'échouer dans l'Isère.

On entendit les brisements des arbres sur leur route vertigineuse, tandis que les pans de murs restés debout gémissaient et oscillaient sur leur base.

Thérèse entendait et devinait ces horreurs plus qu'elle ne les voyait. Une pensée brûlait son cerveau.

Qui donc avait crié dans les ruines ? Serait-ce... ? mais non... le baron était parti depuis plus longtemps... Sans doute, hors de tout danger, il assistait à cette scène de destruction.

Alors, qui donc avait crié ?

Sans se préoccuper du danger immense qu'elle pouvait courir à s'approcher des ruines croulantes, la jeune femme s'orienta dans la direction de la voix en détresse.

Les pierres tombées lui barraient la route. Les blocs à demi détachés menaçaient sa tête. Blessée dans sa chute, elle éprouvait à se mouvoir une douleur sourde.

Elle avançait toujours.

En bas, à la ferme, des exclamations épouvantées répondaient aux beuglements des bestiaux. On ne pensait point à lui venir en aide.

Des gémissements étouffés la guidaient cependant. Elle était à l'entrée d'une sorte d'hémicycle, fondements d'une tourelle ; la voix gémissante semblait en sortir.

Des débris énormes l'obstruaient, n'offrant partout à ses petites mains tremblantes que des arêtes de pierre et les liens inextricables de plantes séculaires.

Thérèse revint en arrière, et, se penchant entre les moellons dispersés, elle jeta dans la direction de la ferme un appel retentissant.

Autour d'elle, les ruines s'écroulaient toujours.

On ne l'entendit pas d'abord, en bas, où régnait une terreur légitime. Le fils aîné des Lehou l'aperçut pourtant debout, les bras étendus, comme un vivant signal d'alarme.

—Il y a quelque nouveau malheur là-haut !... s'écria maître Laurent en s'élançant sur le sentier.

Ses fils le suivirent avec des pics et des pioches.

Quand ils arrivèrent aux ruines, Thérèse était parvenue à déplacer une pierre énorme par laquelle un peu d'air pouvait maintenant arriver à la victime inconnue de la catastrophe.

Mais ses mains saignantes ne pouvaient arracher les autres ; elle en pleurait d'efforts et d'angoisses.

—Là ! là ! cria-t-elle en les apercevant ; là, mais amis, il y a quelqu'un qui agonise !

Les solides gars dauphinois s'arc-boutèrent contre les bases de la tourelle, au risque d'être ensevelis, et repoussèrent l'obstacle avec ensemble.

Un bloc se déplaça, oscilla et roula dans le vide. Une pluie de petites pierres couvrit les travailleurs.

Thérèse et Lehou se glissèrent par l'ouverture. Elle poussa un cri étouffé ; lui, un jurement formidable.

Elle soulevait la tête inerte de M. de Thièblemont.

Lehou venait de tomber sur le corps inanimé de M. Pellegrin.

—A nous, les gars ! cria le fermier.

Les jeunes gens avaient déblayé l'entrée de cet abri... un abri qui venait de si mal remplir son office !

Doucement, ils attirèrent en dehors les malheureuses victimes qui ne donnaient pas le plus faible signe de vie.

La place était si dangereuse qu'avec une admirable prévoyance, Thérèse ordonna de la quitter aussitôt.

Son front livide ne montrait aucune faiblesse. Sans cesser de soutenir son triste fardeau, elle s'engagea dans le chemin du petit château.

Laurent Lehou soutenait le corps du baron.

Les deux fils venaient ensuite, portant le pauvre savant.

Devant le petit château, le funèbre cortège rencontra Lise et Mariette. Les cris de la jeune fille s'élevèrent perçants et prolongés. Son père, hélas ! c'était tout son univers.

Mariette, intelligente et leste, courait seller le jument pour aller à la recherche du docteur Gaillard.

On étendit les deux victimes sur les deux lits du premier étage, et, tandis que le premier s'occupait de M. Pellegrin, Thérèse dépendait une énergie surhumaine pour rappeler à la vie l'âme à demi envolée du baron.

Sous l'influence de ses soins ardents, plus encore sous celle de cette volonté tendre penchée à son chevet, M. de Thièblemont entr'ouvrit les yeux et la reconnut.

Il voulut parler, mais une écume sanglante teignit ses lèvres.

—Paix ! dit-elle en se redressant, rayonnante ; vous vivrez maintenant.

En dépit de sa torpeur, une fugitive nuance d'attendrissement courut sur les traits livides du blessé.

Lise se lamentait bruyamment en face de l'inutilité désespérante de ses soins. Sur le lit, autour duquel elle s'empresait, affolée, c'était l'immobilité cadavérique.

Et le docteur qui n'arrivait pas !

Enfin, on entendit, sur les cailloux du sentier, sonner le pied grêle du petit cheval montagnard, et presque aussitôt le docteur Gaillard parut.

(La suite au prochain numéro.)

—S'inquiéter des maladies du foie ou des Rognons, ou encore de la maladie de Bright, quand il y a des Amers de Houblon, un remède certain, c'est vraiment joli !

LÉGISLATION

Nous trouvons dans les journaux spéciaux, les décisions suivantes concernant les chemins de fer :

Dans l'Ohio, une femme de couleur a obtenu \$1,000 de dommages contre une compagnie parce qu'on lui avait refusé l'entrée du wagon des dames.

* *

Un passager se rendait à New-York avec un billet portant l'avis ordinaire que le passager était tenu de l'utiliser le ou avant le 26 septembre. Ce jour-là, il prit le train à Rochester ; le lendemain, 27, le conducteur lui réclama le prix du passage pour toute la distance parcourue après minuit. La cour a déclaré que le billet avait été utilisé, au moins en partie, le 26, et que le passager avait rempli ses obligations. La compagnie a été condamnée à des dommages.

* *

Un passager est blessé par suite d'un accident résultant de la vitesse excessive du train. La compagnie a prouvé que cette vitesse n'avait rien d'inusité et que personne ne s'était jamais plaint ; mais elle a tout de même été condamnée.

* *

La cour suprême de Pennsylvanie a décidé que les compagnies de chemins de fer ne pouvaient pas refuser un billet parce qu'il avait été vendu au porteur par une personne qui n'avait pas d'autorisation à cet effet. Il y a encore de beaux jours pour les *ticket-scalpers*.

* *

Il est défendu de descendre d'un train en marche ; mais si le train ralentit simplement à la station pour permettre aux passagers de descendre, les accidents sont aux risques de la compagnie. Si le train passe à pleine vitesse, brûle la station pour laquelle un passager est enregistré, il ne doit pas essayer de descendre, mais il a un droit d'action contre la compagnie pour avoir été transporté plus loin qu'il ne voulait.

* *

Un passager avait reçu un coup de lampe sur la tête, de la part d'un employé ; la compagnie a eu beau démontrer que les serre-frein n'étaient pas engagés pour assommer les passagers, et qu'on ne pouvait dire que de pareils actes faisaient partie de leurs devoirs, le passager avarié a tout de même obtenu des dommages.

* *

Il n'y a aucune réclamation contre une compagnie de la part d'un passager ou de ses représentants pour blessures ou perte de vie, si ce passager se faisait voiturier en opposition aux règlements connus de la compagnie.

* *

En Géorgie, on a pris un bref d'injonction contre les commissaires des chemins de fer, leur défendant d'exiger la mise en force du nouveau tarif qu'ils avaient promulgué ; la cour a décidé à l'encontre de la charte spéciale de la compagnie sur le principe que la législation avait le droit de faire des lois générales, même à l'encontre des chartes particulières, que la commission des chemins de fer avait une existence légale et qu'il y avait tout au plus matière à une action en équité. L'injonction a été refusée.

* *

Le congrès des juristes réunis à Cassela a décidé à l'unanimité que le gouvernement était tenu d'indemniser les personnes arrêtées et libérées après un deuxième procès. On ne fait d'exception que pour le prisonnier qui aurait fait des aveux compromettants, ou aurait caché certains faits qui auraient amené sa libération immédiate. Ce principe est appliqué en Suisse depuis plusieurs années.

* *

Une fabrique de laine, dans le Massachusetts, destinée à éveiller tous les employés, sonnait chaque matin à 5 heures. Quelques citoyens ont porté leurs plaintes devant les tribunaux, et la sonnerie a été assimilée aux nuisances publiques, et la cloche a été condamnée au silence jusqu'à 6½ heures. Ce jugement a été maintenu par la cour d'appel.

Un jugement analogue a été rendu, il y a quelques mois, par un juge anglais.

—J'écris ceci, dit M. Nelson, de Rew, de Napier-ville, P.Q., pour certifier que j'ai souffert pendant six ans du rhumatisme accompagné des douleurs les plus atroces. L'Huile de St. Jacob m'a complètement guéri. Je crois qu'il n'est que juste que je fasse connaître par mon témoignage ce grand remède allemand. Quand je pense que j'ai souffert pendant six ans et payé des sommes énormes aux médecins sans être soulagé ! Je ne puis que bénir la providence de nous avoir envoyé un remède si efficace à la portée de toutes les bourses.

NOS GRAVURES

M. Edmond Membrée

M. Edmond Membrée, le compositeur bien connu, qui vient de mourir, était né à Valenciennes en 1820. Il avait commencé ses études musicales dans sa ville natale, et les avait achevées au Conservatoire de Paris, sous la direction de Carafa. Une de ses premières œuvres fut la ballade *Page, Ecuyer, Capitaine*, qui lui rapporta en tout cinquante francs et eut une popularité immense.

En 1851, Edmond Membrée écrivit, sur des paroles d'Edouard Fournier et de M. Got, du Théâtre-Français, la musique d'un opéra en quatre actes, *l'Esclave*, qui, reçu en 1853 à l'Opéra, ne fut joué qu'en 1874. Ce même théâtre avait d'ailleurs représenté de lui en 1857, un opéra en un acte, *François Villon*, dont les paroles sont également de M. Got. L'année suivante, le Théâtre-Français représentait *l'Œdipe Roi*, de M. Jules Lacroix, qui fut repris dernièrement. C'est Edmond Membrée qui avait écrit la musique des chœurs de cette tragédie. Enfin, il a fait jouer en 1864, au Châtelet, alors l'Opéra-Populaire, les *Parias*, et en 1876 un opéra comique, la *Courte Echelle*, dont les paroles sont de M. de la Rounat.

Edmond Membrée est mort presque subitement, à Domont (Seine-et-Oise), de la rupture d'un anévrysme. Le peintre Jacque, son ami, était venu passer la journée avec lui. La matinée avait été très gaie ; Membrée avait fait promettre au peintre de ne partir sans ébaucher son portrait, qu'il lui promettait de faire depuis vingt-deux ans. A midi et demi on se mit à table. Membrée voulut découper un pâté. A peine avait-il enfoncé le couteau, qu'il poussa un cri et pâlit ; puis il devint tout rouge et tomba mort.

Son corps a été ramené à Paris et inhumé dans le cimetière du Père-Lachaise.

Le Chalet des Sept-Laux

Ce chalet, que représente notre gravure, a été construit par la Société des Touristes du Dauphiné. Son inauguration, qui a eu lieu le 23 juillet dernier, a été l'occasion d'une fête, à laquelle ont pris part un grand nombre d'alpinistes, entre autres une caravane de membres du Club alpin suisse.

La vallée des Sept-Laux, une des plus pittoresques du Dauphiné, tire son nom de sept lacs principaux qu'on y rencontre. Elle est située entre Allevard-les-Bains et Oisans à une altitude moyenne de 2,100 mètres et communique aussi par divers cols avec la vallée de l'Isère et la Maurienne. C'est à côté d'une ancienne cabane de pêcheurs, seul abri que les touristes trouvaient autrefois dans cette région, et qu'elle avait améliorée, que la Société des Touristes du Dauphiné a construit le nouveau chalet. Il contient dix lits ; un gérant y habite et reçoit les voyageurs.

La Société des Touristes du Dauphiné a été fondée à Grenoble le 24 mai 1875. Elle a une section à Paris et compte plus de six cents membres. Elle s'occupe d'encourager et de faciliter les excursions de montagnes par une bonne organisation des guides et des porteurs qui sont soumis à un tarif, en construisant des chalets et des refuges, et en améliorant les sentiers et les passages difficiles.—Elle publie chaque année un Annuaire.

Octobre — La chute des feuilles

L'automne est venu. Il est venu bien vite, comme s'il eût été jaloux de l'été. Et pourquoi en serait-il jaloux ? Ne peut-il pas lutter avec la saison chaude ! N'apporte-t-il pas les présents de cette déesse à qui les anciens ont, par égard pour les poètes, donné un nom qui rime avec automne : Pomone donne des fruits ! Les couchers de soleil, rouges dans la brume transparente d'octobre, n'ont-ils pas leur charme, quand ils passent à travers les grands bois qui gardent encore leurs feuilles passées teintes en or brun.

Il semble que l'automne soit la saison de la rêverie intime. Au printemps, on veut vivre. La sève sanguine court dans les veines. Le moi disparaît et fait place au nous. En été, tout s'épanouit, tout fleurit. A chaque pas, le parfum des roses ou le bourdonnement de l'abeille appelle l'âme au dehors, et les chauds rayons du soleil engourdissent la pensée. En hiver, le coin du feu vous retient, et la lampe qui brille au-dessus du foyer appelle le livre. En automne seulement, on revient vers les jours passés, on descend en soi, on sonde l'avenir : au printemps, on aime ; en été, on vit ; en automne, on rêve.

—La petite scène se passe dans une des premières études de Paris.

Il s'agit de la liquidation d'une succession.

Le notaire : Dites-nous, madame, sous quel régime vous êtes-vous mariée ?

La dame vivement : sous l'Empire, monsieur.

DE TOUT UN PEU

Remarques pleines d'actualité : Tant que l'Irlande a gardé le silence sur ses malheurs, l'Angleterre est restée sourde à ses remontrances.

En creusant un puits artésien en Californie, on a trouvé un éléphant à 60 pieds sous terre. Il paraît qu'il cherchait le pôle Nord.

Autrefois, le fait de marcher en dormant paraissait très étonnant ; mais, depuis que les hommes de police en ont fait un système, tout l'intérêt est disparu.

On invitait un policeman, de service pour la nuit, à prendre une tasse de café. " Non, dit-il, quand je prends du café, je ne puis pas dormir. " Touchant aveu.

Les expositions deviennent de plus en plus à la mode. L'an prochain, il y aura à Berlin une exposition d'instruments de musique. Pourvu qu'on n'ait pas l'idée de les essayer tous à la fois.

" Comme votre enfant a le front saillant, dit, madame X..., à son amie ; est-ce que ça lui vient de son père ? " " Non, ça vient d'une chute qu'il a faite dans l'escalier. "

Un enfant de la Verte Erin s'était marié à dix-neuf ans, et n'avait pas à se louer de sa précocité ; aussi, il promettait bien de ne jamais se marier aussi jeune, quand il vivrait aussi vieux que Mathusalem.

Il n'y a rien comme la vraie raison pour tout ce qu'on fait. Un commandant, sur le champ de bataille, criait à ses soldats : " Serrez les rangs, serrez donc les rangs ; si vous continuez à vous disperser, l'ennemi ne pourra jamais tuer personne, serrez-les donc les rangs ! "

Les médecins anglais proscrivent les plantes dans les chambres à coucher ; les médecins français disent qu'elles donnent des rêves délicieux ; les médecins américains ne disent rien, mais ils portent leur opinion sur la note.

La Société pour la Protection des Animaux a donné avis qu'elle intenterait certainement des poursuites contre ceux qui prendraient part à la chasse au renard. On peut supposer l'émoi qui règne dans les cercles sportifs.

Un pickpocket parisien a voulu jouer à l'honnêteté ; il volait les porte-monnaie et allait les déposer au bureau de police, se contentant de recevoir une récompense honnête ; par malheur, son système a été découvert, et il est en prison à rechercher de nouvelles combinaisons.

Il paraît qu'à Boston les viveurs les plus aristocratiques se paient d'excellents dîners à \$30 par tête, sans les vins, et la population reste persuadée que la vie est trop chère. Le prince Demidoff paya un jour 1,000 francs, chez la célèbre madame Boutony, pour un dîner de trois couverts, sans seulement discuter la note. C'est une simple question d'appétit.

En séance solennelle des chevaliers de l'Ordre Norvégien de St-Olof, sous la présidence du roi lui-même, les insignes et le brevet de chevalier ont été retirés au baron Hoffmann, à cause de certaines opérations d'un caractère douteux, auxquelles il avait participé à la bourse de Vienne.

L'ordre de St-Olof est représenté à Montréal par deux de nos éminents citoyens.

Un avocat du nom de Walser vient de fonder, dans l'ouest du Missouri, une ville qui ne devra être habitée que par des infidèles. Jamais on ne devra y bâtir une église ou un temple, jamais il ne devra y pénétrer une bible ou un livre de prière. Il paraît qu'il a environ 300 adhérents. Le nom de la ville est Libéral. C'est un nom assez faux ; il n'y a guère de libéralité chez ceux qui ne peuvent souffrir que les autres croient, et qui veulent imposer aux autres leur manque absolu de foi.

Les barbiers ont récemment tenu un congrès à Berlin pour discuter les détails et l'étiquette de leur profession. Plusieurs décisions importantes ont été prises. A l'avenir, il faudra commencer à raser le client par la joue gauche, et il est strictement défendu de pincer le nez. Les artistes au rasoir pourront indifféremment distribuer le savon avec la main ou avec le blaureau. Quant à la conversation à tenir, il a été décidé, sur division, que les barbiers en service devaient s'abstenir de discuter les questions religieuses, politiques, littéraires, philosophiques, commerciales et artistiques. On permet les observations sur la température, comme marque d'intérêt, à l'arrivée et au départ du client.

Le comble de la tendresse :
Embrasser l'espace.

Le comble de la gourmandise :
Vouloir manger un pâté... de maisons.



OCTOBRE—LA CHUTE DES FEUILLES

LES TOMBEAUX DES APOTRES

Les autorités catholiques sont d'opinion que les corps des apôtres sont dans les localités suivantes : Pierre, Philippe, Jacques le Mineur, Judé, Bartholemé, Mathias et Simon sont à Rome; trois sont dans l'ancien royaume de Naples : Mathieu, à Salerne, André, à Amalfi et Thomas à Ornaud. Jacques le Majeur est à St-Jacques de Compostelle, en Espagne. On ignore où se trouve le corps de saint Jean l'Evangeliste.

Saint Marc et saint Luc sont, le premier à Venise et le second à Padoue. On croit que le corps de saint Paul est en Italie, mais on n'a pas de renseignements positifs. Saint Pierre est dans la grande basilique qui porte son nom; saint Jacques le Mineur et saint Philippe sont dans l'église des Saints Apôtres; saint Barthélemy est dans l'église placée sous son vocable, dans une île du Tibre, et saint Mathias est sous le grand autel de l'église de Ste-Marie Majeure.

LES LIBRES-PENSEURS

Un beau passage de M. Paul Féval.

M. Paul Féval s'adresse aux libres-penseurs de nos jours et leur dit :

Il y a un peu moins de cent ans, les pères de la libre-pensée, si décrépité aujourd'hui et si chancelante, disaient déjà autour de son berceau :

"Nous avons écrasé l'infâme; Dieu va mourir et l'Eglise est morte."

L'Eglise alors était âgée de dix-huit siècles, elle en a bientôt dix-neuf, où sont ceux qui croyaient l'avoir tuée ?

Et combien de vainqueurs de Dieu sont tombés au cours de ses cent ans ! Je ne parle pas seulement des hommes, mais aussi des institutions. "L'Eglise moribonde" a mené leurs deuils à tous et à toutes. A mesure que tombaient les pouvoirs possédant, à ce qu'ils se disaient, le monopole de la sagesse "folle," elle restait seule debout. A-t-elle vieilli d'un jour ? non, sa voix vient d'éclater dans la bouche de ses évêques; jamais on ne l'avait entendue plus sonore. Que dix, et vingt, et cent autres puissances s'élèvent un jour, puis tombent par leur faute, l'Eglise restera debout. Elle est faite pour vivre, l'histoire le démontre, comme tout le reste est fait pour mourir.

"ALMANACH DES FAMILLES"

DE J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1883

Comme ses devancières, la sixième année de cet agréable et utile almanach nous arrive rempli d'une foule de matières qui feront le charme de ses nombreux lecteurs. Tout ce qui peut intéresser la famille s'y trouve; en regard de chaque mois du calendrier une page blanche est laissée destinée à recevoir des notes, souvenirs, recettes, etc., ce qui constitue un précieux agenda. Des historiettes, légendes, bons mots, charades, récréations, etc., choisis avec soin, des recettes éprouvées, des conseils dûs à l'expérience embrassant l'économie domestique et rurale, la médecine, l'hygiène viennent compléter cet excellent ouvrage qui mérite, on ne peut mieux, son titre d'*Almanach des Familles*. On y trouvera aussi les lois de chasse et de pêche en force dans cette province et dont la connaissance est si nécessaire. C'est en un mot un digne complément de l'*Almanach agricole, commercial et historique* publié par les mêmes éditeurs et si justement apprécié du public.

L'*Almanach des Familles* est en vente chez tous les libraires et les principaux marchands au prix de cinq centimes.

NOUVELLES DIVERSES

—La fièvre jaune fait de grands ravages dans le Sud des Etats-Unis.

—Les travaux de maçonnerie sont à peu près terminés au nouveau collège de Ste-Thérèse.

—On contredit la nouvelle de la mort de M. A. Goyette, avocat. M. Goyette est vivant et en bonne santé.

—On mande de Londres que les Rothschild vont émettre immédiatement un emprunt russe de huit millions de louis.

—Il est rumeur, à Ottawa, que le sénateur Miller, de la Nouvelle-Ecosse, succèdera au juge-en-chef Wood, au Manitoba.

—M. Gerville Roch, représentant de la Guadeloupe à la Chambre des députés, s'est offert pour défendre Arabi.

—M. Jos. Brunet pose sa candidature comme échevin en remplacement de feu M. Laberge. Il est aussi question de M. Berger, entrepreneur.

—Le bourreau de Londres, Marwood, a été averti qu'il serait tué s'il se hasardait à aller en Irlande faire des exécutions capitales.

—M. E. Chanteloup a obtenu le contrat pour la fabrication et la pose du cadran que l'on doit placer dans la tour du bureau de Poste de cette ville. Cette utile amélioration sera terminée dans quelques semaines.

—M. le vicairé-général Poiré, curé de Ste-Anne de la Pocatière, vient de faire don à l'église de cette paroisse d'un orgue magnifique d'une valeur de \$2,000, fabriqué par un canadien, M. Déry.

—La récolte de grains a été exceptionnellement bonne dans le monde entier, cette année. Il y aura excédant. C'est une véritable année d'abondance dont nous devons remercier la Providence et songer à tirer du profit.

—On vient de créer une nouvelle industrie en Angleterre. Elle consiste dans la fabrication de fils d'araignées, de poussière et de sciure de bois, dont on couvre les bouteilles pour mieux faire croire à la vieillesse du vin.

—A Monceau-les-Mines (France), où ont eu lieu les attentats monstrueux que l'on sait, la populace libre-penseuse menace de faire des siennes. On parle d'une émeute—contre le Crucifix ! Pourquoi pas la Commune tout de suite. Ça irait plus vite.

—Un cyclone a fait un grand nombre de victimes et causé des ravages matériels énormes à Cuba. A Herradura, trois cents maisons ont été détruites; à Consolation-del-Sur, quinze personnes ont été trouvées mortes et beaucoup d'autres sont disparues.

—Le peintre viennois Canon fait en ce moment le portrait du prince impérial Louis-Napoléon. L'impératrice Eugénie s'est rendue en Autriche à cette occasion et, pour faciliter le travail de l'artiste, elle lui a remis les vêtements portés par le prince quand il a été tué par les Zoulous.

—Un enfant du nom de Wall, de Belleville (Ont.), était à jouer près de la demeure de ses parents, sur la rue Dundas, lorsqu'un aigle fondit sur lui, le prit dans ses serres et essaya, mais en vain, de l'enlever. Aux cris poussés par l'enfant, une de ses sœurs ainées accourut, et l'oiseau s'envola. L'enfant porte de légères blessures.

—Le Dr Brisson, de Laprairie, se propose, avec plusieurs cultivateurs du Sud, de fonder un établissement sur les bords du lac Maskinongé et le canton Labelle. Pour favoriser la colonisation, il a dessein de construire un moulin sur la branche ouest de la rivière Maskinongé. Il y a aussi d'excellentes terres à prendre au lac des Sucrieries, qui se trouvent au sud du canton.

—Vers cinq du matin, jeudi dernier, on a trouvé, dans le jardin de l'Hôtel-Dieu, de Montréal, le corps inanimé d'un nommé Thomas Nicholson, âgé de 38 ans, qui était sous l'effet d'une prostration nerveuse. Du sol à la galerie d'où l'on suppose qu'il est tombé, accidentellement ou volontairement, la distance est de 35 pieds. Quelques minutes après, on constatait qu'une des pensionnaires, madame Boyce, née Aurélie, fille de feu C. S. Rodier, écr., venait de tomber d'une fenêtre du quatrième étage, à 50 pieds au-dessus du sol. La mort a été instantanée. La défunte était âgée de 55 ans.

—Il existe, en Louisiane, près de Shreveport, deux fermiers qui sont sans doute les deux plus jeunes du pays entier. En effet, la fermière a dix ans, le fermier treize—un frère et une sœur. Ces deux petits vaillants qui, au seuil de la vie, en ont déjà compris le côté sérieux, possèdent un lopin de terre sur lequel ils cultivent huit acres en coton et dix acres en maïs. Le tout est, à cette heure, dans la condition la plus prospère, et les deux agriculteurs en miniature emmagasineront vraisemblablement une fort jolie récolte. Il y a vraiment quelque chose d'émouvant dans le fait d'engager ainsi avant l'âge la bataille de la vie, et de se faire une loi du travail. Qui débute ainsi doit aller loin.

\$200 de récompense.— Cette récompense sera payée à quiconque donnera des informations pour la découverte et la conviction des personnes vendant des Amers de Houblon falsifiés, contrefaits ou imités, ou toutes autres préparations avec le mot de *Houblon*, en vue de frauder le public. Les véritables *Amers de Houblon* ont une gerbe de houblon vert imprimée sur le blanc de l'étiquette, et sont les seuls purs et le meilleur remède contre les maladies du foie, des rognons et du système nerveux. Méfiez-vous de toutes les autres préparations annoncées dans les journaux comme étant les "Amers de Houblon." Quiconque débitant aucune contrefaçon sera poursuivi.—Compagnie manufacturière des *Amers de Houblon*, Rochester, N.-Y.

Sommaire du "Monde Illustré" du 7 oct.

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron.—Nos gravures : Jules Noriac;—Visite du Tzar à Moscou;—L'Exposition;—L'ancien et le nouveau Théâtre des Arts, à Rouen;—Les Inondations en Italie;—La place Royale et la statue de Louis XIV, à Caen.—Courrier du Palais, par Petit-Jean.—Théâtres, par Charles Monselet.—Chronique musicale, par A. de Lasalle.—Le monde financier.—Récréations.—Solutions d'Echecs et de Rébus.

GRAVURES : Portrait de Jules Noriac.—Russie : Ouverture de l'Exposition de Moscou.—Arrivée du Tzar et de la Tsarine à Moscou.—Rouen : Le nouveau Théâtre : le Plafond; Vue extérieure.—Italie : Inondations à Vérone.—Caen : La place Royale et la statue de Louis XIV.—Rouen : Le nouveau Musée.—L'ancien Théâtre.—Echecs et Rébus.

Abonnement pour le Canada : Un an, \$5.40; Six mois, \$2.80. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11, rue Hébert, Québec, ou à Montréal, hôtel Richelieu.

Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirope Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

La Consomption guérie.—Depuis 1870, le Dr Shearer a donné, par l'entremise de ce bureau, les moyens de guérison à des milliers de personnes affectées de cette maladie. La correspondance devenant trop volumineuse, j'ai dû lui venir en aide. Il a été obligé, par la suite, de l'abandonner complètement, et il m'a remis la recette de ce simple remède végétal, découvert par un missionnaire aux Indes, qui est si puissant à guérir la consommation, les bronchites, l'asthme, le catarrhe, les maux de gorge et autres maladies des poumons; c'est aussi un remède certain contre la débilité générale. Ses propriétés curatives ont été prouvées dans des milliers de cas, et mû par le désir de soulager mes semblables affectés de ces maladies, je me fais un devoir de le faire connaître à tout le monde. Sur réception d'un timbre-poste et d'un numéro de ce journal, je vous enverrai à votre adresse, franc de port, la recette de ce remède avec toutes les descriptions, en français, en anglais et en allemand. — W. A. NOYES, 148, Power's Block, Rochester

Naissance

A Stamford Lodge, côte St-Antoine, le 23 du courant, la dame de M. Arthur Graham, rédacteur en chef du *Canadian Illustrated News*, a mis au monde une fille.

Décès

A Berthier (ville) le 22 courant, à l'âge de 24 ans, Marie-Louise-Délina Jalbert, épouse de Ph. Gendreau, comptable.

LES ECHECS

Montréal, 26 octobre 1882.

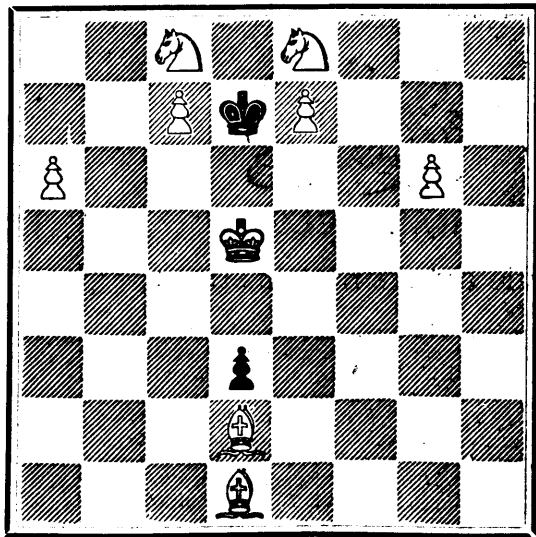
Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPE, 698, rue Saint-Bonaventure.

SOLUTIONS JUSTES :

No. 331. — MM. F. H. Gingras, Trois-Rivières; Un ami, Saint-Hyacinthe; J. Maurien, H. Lupien, L. Dargis, M. Lafrenaié P. Fabien, Montréal; N. P., Sorel; E. Legault, Ottawa; A. P. F., Arthabaska; L. O. P., Sherbrooke; N. H. Guérin, Pointe-Lévis; S. Tudeu, Québec, V. Gagnon.

PROBLEME No. 332.

Composé par M. DUCHATEAU, Rosoy-sur-Serre (France). NOIRS.—2 pièces.



BLANCS.—9 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION.—No. 331.

Blancs.	Noirs.
1 R 1er C R	1 R 5e R
2 D 5e R, échec	2 R pr. C
3 F 5e T R, mat.	
	Si :
2 D 4e D, échec	1 C joue
3 D 5e R, mat.	2 R 3e R

VARIÉTÉS

M. de X..., à John, valet de chambre anglais : —Ah ça ! triple idiot, pourquoi ne m'as-tu pas réveillé ce matin, à neuf heures, comme je te l'avais dit ?

A la cour d'assises : Le président.—Comment, accusé, vous prétendez que ce témoin a menti ? L'accusé.—Je ne le connais pas ?

M. Toto, gentleman de cinq ou six ans, pose une question à sa mère : —Dis-moi, maman, est-ce que mon petit frère sera toujours plus jeune que moi ?

Notre confrère X... raconte le spirituel vaudevilliste S..., tout de noir habillé. —De qui donc es-tu en deuil ? lui demande-t-il.

Le docteur Y... passe pour tuer sa clientèle avec sérénité. Avec cela d'une prétention !...

—Moi, disait-il, je ne veux que des malades du meilleur monde. —A quoi bon, murmura quelqu'un, puisque c'est pour les envoyer dans l'autre ?

Le sergent Brisquard, chargé de dresser une statistique, interpelle un paysan de la Beauce. —Fusillier, votre nom ? —Jean Cabassol.

En wagon, deux voyageurs s'interrogent sur leur profession, leurs habitudes, leurs petits talents de société. —Moi, dit l'un, je joue assez bien du violon.



CANAL WELLAND

Avis aux Entrepreneurs

Des soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant la suscription "Soumission pour le canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, VENDREDI le 6e jour d'OCTOBRE prochain, pour faire, à la ligne d'eau, un revêtement en pierre ou mur de protection aux bords du canal entre Thorold et Humberstone.

Les devis des travaux à faire pourront être examinés aux bureaux des ingénieurs locaux à Thorold et Welland, où des formules de soumission et autres renseignements sur le sujet seront fournis dès et après LUNDI, le 25 courant. Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées.



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciatique, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendues Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Medecines.

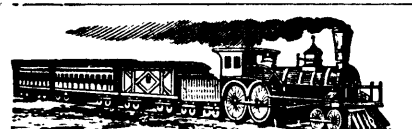
A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables



Chemin de Fer Intercolonial

1881—Arrangements d'Ete—1882

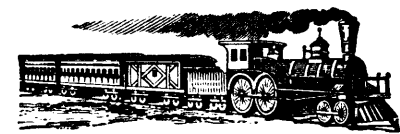
Table with 2 columns: Destination and Time. Includes destinations like Pointe-Lévis, Rivière-du-Loup, Cacouna, Trois-Pistoles, Rimouski, Little Métis, Métapédia, Campbellton, Dalhousie, Bathurst, New-Castle, Moncton, Saint-Jean, and Halifax.

A partir du 3 JUILLET 1882, les trains directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Ces trains viennent en connexion à la Pointe-Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 10 heures p.m., et à Campbellton avec le steamer "St-Lawrence," partant les mercredis et samedis pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc. Les trains pour Halifax et St-Jean vont directement à leur destination le dimanche.

BULLETIN MENSUEL DU Bureau de Poste de Montréal OCTOBRE 1882

Table with 3 columns: Distributions, DÉPECHES, Fermées. Lists various routes and times for mail services to Ontario, Québec, and other regions.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

AVIS

Les trains spéciaux de PETIT METIS continueront leur service les lundis 4 et 11 septembre, et le dernier de la saison, jeudi le 14, à 7.30 heures A.M. Ces trains arrêteront à Rimouski, Bic, Cacouna, Rivière-du-Loup, etc., pour recevoir les voyageurs, se reliant à La Chaudière avec le convoi du Grand-Tronc, et à Québec avec le "train éclair" du chemin de fer du Nord, arrivant à Montréal à 9 heures P.M., ainsi qu'avec les bateaux de la Compagnie du Richelieu qui partent de Québec pour Montréal à 5 h. P.M.

Mousseau, Archambault & Lafontaine.

AVOCATS, No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND) MONTRÉAL. Hon. J. A. MOUSSEAU, J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Sec. d'Etat. P. E. LAFONTAINE, L.L.D.

"L'OPINION PUBLIQUE"

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.

LA COMPAGNIE

LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS,

LITHOGRAPHES,

IMPRIMEURS,

GRAVEURS,

EDITEURS,

ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY

MONTRÉAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

Elle possède en outre : 12 presses à vapeur. 1 machine patentée à vernir les étiquettes. 1 machine électrique à vapeur. 4 machines à photographie. 2 machines à gravure photographique. 2 machines à enveloppe.

Aussi : Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soins et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées.

G. B. BURLAND, Gérant.

LACOSTE, GLOBENSKY & BISAILLON,

AVOCATS, No. 11, Cote de la Place-d'Armes.

MONTRÉAL

ALEX. LACOSTE, C.R.L.L.D. BENJ. GLOBENSKY, C.R. F. J. BISAILLON, B.C.L. T. BROSSEAU, L.L.B.

LORGE & CIE.

21, RUE SAINT-LAURENT

Tiennent une spécialité de Chapeaux de Soie de Feutre qu'ils fabriquent eux-mêmes.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom.

En 10c caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes : Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tous différents. L'v're d'échantillons complet pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'annonces de Fantaisie, 50c. Adresse : STEVENS' & BROS., boîte 22, Northford Ct.